



Conférence du 22 avril 2008

**LES AVATARS
DE MAÎTRE JACQUES**

par Jean-Michel Mathonière

Né en 1958, Jean-Michel Mathonière possède une formation initiale de dessinateur en bâtiment. Après un passage aux Bâtiments de France, son intérêt pour l'architecture, la symbolique et les traditions l'amène à bifurquer vers l'édition et la librairie. Il est aujourd'hui graphiste et éditeur (éditions La Nef de Salomon), et il collabore régulièrement à diverses revues.

Il s'intéresse aux compagnonnages et tout particulièrement aux Compagnons tailleurs de pierre depuis plus de trente ans. En 1996, il a publié, en collaboration avec Laurent Bastard, *Travail et Honneur; les Compagnons Passants tailleurs de pierre en Avignon aux XVIII^e et XIX^e siècles*. En 2001, il a publié *Le Serpent compatissant; iconographie et symbolique du blason des Compagnons tailleurs de pierre*, précédé de *Compagnons du Saint-Devoir et bâtisseurs de cathédrales*. En 2005, il a édité dans *La Tranquillité de Caux* le chansonnier réalisé durant son tour de France (1837-1842) par le Compagnon Passant tailleur de pierre Jean-Jacques Laurès.

Il réalise également des expositions autour des thèmes croisés de l'architecture, des compagnonnages, de la taille de pierre et de la stéréotomie. Il a ainsi conçu durant l'été 2008 au Musée du Compagnonnage de Tours une exposition intitulée « L'Ordre règne chez les maçons », consacrée aux éditions des *Règles pour les cinq ordres d'architecture* de Vignole et à l'importance de ce traité dans le patrimoine culturel compagnonnique.

Ses recherches sont présentées sur le site internet <www.compagnonnage.info>.



LES AVATARS DE MAÎTRE JACQUES

Si de nombreux Compagnons du milieu du XIX^e siècle croyaient encore à la lettre, comme à des « histoires vraies », aux récits traditionnels concernant les trois fondateurs des familles compagnonniques françaises — Maître Jacques, le Père Soubise et Salomon —, l'on peut supposer qu'aujourd'hui, tous savent bien qu'il ne s'agit en réalité que de légendes. Mais comme tout le monde en général, ils inclinent également à penser qu'« il n'y a pas de fumée sans feu » et que, de ce fait, ces légendes n'en possèdent pas moins une possible valeur historique, plus ou moins grande, qui serait dissimulée par les oublis et les déformations dûs à leur transmission orale au cours des siècles. Au gré de ses propres connaissances et préoccupations, chacun de nous tend ensuite à isoler et à valoriser tel ou tel aspect des légendes qui lui semble le plus « vrai », avec de fréquentes confusions entre ce qui relève strictement du domaine de l'histoire et ce qui relève plutôt de l'imaginaire ou des spéculations symboliques. Et certaines de ces interprétations individuelles quant au problème de l'historicité des légendes et de l'identité réelle des fondateurs des corps du Devoir, selon leur publicité et l'autorité dont jouissent leurs auteurs auprès des Compagnons, viendront à leur tour enrichir et tout à la fois pervertir un peu plus le contenu des récits transmis de génération en génération.

À l'heure actuelle, l'on peut constater chez les spécialistes une tendance à évacuer cette problématique de l'identité historique des fondateurs des compagnonnages, problématique dont on reconnaîtrait de la sorte la quasi-impossibilité à être solutionnée et, accessoirement, le danger des dérives pseudo ésotériques auxquelles elle aboutit trop

souvent. Ainsi, François Icher préfère-t-il simplement voir dans le Père Soubise comme un *symbole* de l'influence exercée par les ordres monastiques, notamment les Bénédictins, sur le renouveau de l'architecture à l'époque romane (grâce à l'enseignement du Trait), tandis que Maître Jacques symboliserait pour sa part l'importance des chantiers des cathédrales dans le processus de formation des compagnonnages. C'est là un point de vue sur lequel tout le monde peut être d'accord... mais qui finalement, ne satisfait personne !

Au regard des méthodes actuelles de l'histoire, qui privilégient les éléments documentaires ou archéologiques mais n'excluent pas d'autres supports moins « objectifs », les légendes ne sont pas à envisager comme étant un territoire à abandonner aux rêveurs et charlatans de tout poil, mais comme un matériau hétéroclite particulièrement riche dont il convient d'aborder l'étude selon des méthodes appropriées et prudentes — où rigueur et imagination doivent s'épauler au lieu de s'opposer. Même si toutes les légendes ne contiennent pas des diamants cachés dans leurs gangues, toutes en revanche sont porteuses de sens quant à la manière dont les Compagnons ont envisagé leur origine à tel ou tel moment de leur histoire, ce qui est en soi un aspect important du sujet.

Au demeurant, il faut ne pas perdre de vue le fait qu'*il ne s'agit pas dans l'immédiat de trouver une réponse unique à l'énigme de l'origine historique du compagnonnage, au travers de l'identification de son ou de ses fondateurs, mais de clairement poser toutes les questions soulevées par les incertitudes (et aussi par les certitudes) concernant les origines des compagnonnages*. J'insiste sur l'importance de ces pluriels, marque de prudence, en regard du singulier, réducteur et facilement trompeur. Comme je l'ai déjà montré dans d'autres travaux¹, le seul fait de poser avec un maximum de rigueur et sans complaisance certaines de ces questions permet, avant même d'en avoir trouvé toutes les réponses, de faire accomplir de grands progrès à notre connaissance de la « préhistoire » des compagnonnages. Et il arrive aussi que les hypothèses nouvelles qu'il est ainsi possible de formuler avec davantage de précision et de souplesse à la fois, débouchent sur des découvertes documentaires, lesquelles, bien souvent, n'attendaient que la réorientation de la curiosité des chercheurs : l'on ne saurait en effet que difficilement trouver un objet dont on se fait une représentation fautive et qui est recherché autre part que là où il se situe, souvent à la vue de tous.

*
* * *

1. Voir notamment *Le serpent compatissant*, éd. La Nef de Salomon, Dieulefit, 2001. Ce volume est centré sur l'analyse du blason des Compagnons Passants tailleurs de pierre, tel qu'on le connaît au XVIII^e siècle. Certains symboles permettent ainsi de faire l'hypothèse sérieuse d'une existence de ce corps compagnonnique dès le tout début du XIII^e siècle.

Cette étude se propose justement d'illustrer l'intérêt qu'il y a d'interroger de la sorte les légendes. Pour éviter que l'abondance des pistes et des hypothèses finisse par nuire à la clarté du propos, nous n'aborderons que le cas de Maître Jacques, fondateur que revendiquent la large majorité des corps compagnonniques. Au travers de plusieurs légendes et hypothèses, nous verrons que ses avatars éclairent l'histoire compagnonnique sous des angles éminemment intéressants. Et encore nous limiterons-nous à explorer seulement quelques pistes et aspects, tant une exploration un tant soit peu exhaustive nécessiterait un ouvrage entier.



On prendra ici le mot « avatar » au double sens du terme : au sens moderne, c'est-à-dire les métamorphoses, aventures et mésaventures d'un personnage, et au sens étymologique, nous venant de l'Inde ancienne, c'est-à-dire les multiples incarnations d'un personnage divin. Et justement, nous verrons en conclusion de ce tour d'horizon que sans exclure qu'il puisse avoir existé à l'origine un tailleur de pierre tout simplement prénommé Jacques, ou bien un des saints Jacques sous la protection duquel se seraient placés les Compagnons, celui-ci ou celui-là s'est comme « réincarné » à plusieurs reprises au cours des siècles et, dans la tradition compagnonnique, sa personnalité légendaire — finalement tout aussi « réelle » à la longue qu'une personnalité historique — résulte de l'amalgame d'éléments provenant de toutes ses vies ou, du moins, d'une partie significative d'entre elles.

Dans un premier temps, je ferai un rapide tour d'horizon des principales légendes compagnonniques relatives à Maître Jacques, ainsi que des principales sources documentaires à notre disposition. J'aborderai ensuite de manière plus détaillée quelques-unes des hypothèses, connues ou inédites, qu'il est possible de faire, et notamment celles qui aujourd'hui me semblent les plus crédibles.

LES LÉGENDES DE MAÎTRE JACQUES

En 1839, dans son *Livre du Compagnonnage*, Agricol Perdiguier débutait sa notice sur Maître Jacques par un court paragraphe :

« Maître Jacques est un personnage peu connu; chaque société a fait sur son compte une histoire plus ou moins invraisemblable; il en est une pourtant qui jouit d'un assez grand crédit auprès de beaucoup de Compagnons du Devoir. C'est de celle-là que j'extraits, sans y changer un mot, les détails qu'on va lire. »²

S'il existe malheureusement peu d'autres sources documentaires publiques que les écrits de Perdiguier, elles attestent cependant de la justesse de ses propos au sujet de cette variété des légendes relatives à Maître Jacques. Au-delà de leur plus ou moins grande invraisemblance, c'est d'ailleurs cette variété qui incite à se poser immédiatement la question de l'identité réelle de ce fondateur.

Si la plus connue, celle que rapporte Perdiguier et qui retiendra en premier notre attention, situe Maître Jacques dans l'Antiquité et lui fait terminer sa vie dans le massif de la Sainte-Baume en Provence, une autre, guère moins célèbre et, nous le verrons, riche en pistes plus « historiques », fait de lui l'un des maîtres maçons qui œuvrèrent à la construction des tours de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans, en 1401.

À ces deux prototypes légendaires, il faut ajouter aussi un troisième type, dérivé du second et qui ne forme pas un récit légendaire à proprement parler mais simplement une « tradition », où Maître Jacques est assimilé à Jacques de Molay, dernier grand-maître de l'Ordre du Temple, supplicié en 1314. On pourrait croire que cette version, tardive, est de peu d'intérêt, mais dans le cas des Templiers plus que dans tout autre, il n'est peut-être pas de fumée sans feu...

2. Agricol Perdiguier, *Le Livre du Compagnonnage*, 2^e édition, éd. Pagnerre, Paris, 1841, p. 26 sq.

Un premier point est extrêmement important à souligner : nous ne disposons à l'heure actuelle d'aucun document compagnonnique relatant une légende de Maître Jacques avant la publication, en 1839, du *Livre du Compagnonnage* par Agricol Perdiguier. En fait, ce n'est pas qu'il n'en existe pas puisque Avignonnais la Vertu fait son récit à partir de manuscrits que lui ont confié des Compagnons, mais il semble que ce type de sources, restées privées — mais j'ai eu la possibilité d'en consulter quelques-unes —, ces manuscrits donc ne sont guère antérieurs aux années 1820. Ajoutons à cela que la version de la légende qu'ils colportent, la version « Sainte-Baume » donc, ne semble pas avoir été connue avant Perdiguier par les principaux corps « historiques » des enfants de Maître Jacques, les tailleurs de pierre, les menuisiers, les tanneurs, etc. D'entrée de jeu, ce point illustre bien la difficulté méthodologique à laquelle est confrontée notre recherche, comme c'est d'ailleurs presque toujours le cas en matière d'histoire compagnonnique : l'absence ou l'insuffisance des sources documentaires anciennes.

3. Une version complète de cette version a été publiée dans le tome IV de *Les Compagnons en France et en Europe*, éd. Garry, Eyrein, 1975, pp. 199-205. Comme c'est généralement le cas dans cet ouvrage confus, aucune source précise n'est indiquée, mais, d'après une indication reproduite en fac-similé à la fin de la transcription du document, il semble que celui-ci est une copie prise en 1854 par Lyonnais Plein-de-Zèle, Compagnon tisseur-ferrandinier, sur des archives appartenant aux Compagnons menuisiers, chapeliers et tailleurs de pierre, archives relatives à l'admission de corps nouveaux dans la famille des enfants de Maître Jacques. Quoi qu'il en soit exactement, cette version accumule effectivement les détails plus ou moins invraisemblables, notamment quant aux aspects chronologiques. Si l'on peut aisément y constater l'influence des divulgations maçonniques, la plus grande partie de ce document, notamment la légende de Maître Jacques et de ses successeurs (longue liste d'assassinats), appartient à des traditions plus ou moins spécifiquement compagnonniques.

4. Perdiguier n'indique pas le nom de ce célèbre philosophe grec, et ce personnage n'est pas du tout mentionné dans la version rapportée dans le tome IV de *Les Compagnons en France et en Europe*. Il est possible que ce détail procède de l'influence des légendaires maçonniques où Euclide est fréquemment cité, la géométrie étant constamment assimilée dans les *Old Charges* à la maçonnerie (architecture). Notons d'ailleurs que Perdiguier est membre d'une famille compagnonnique qui a plus largement subi l'influence maçonnique et que, par conséquent, il a pu inconsciemment compléter une légende où il n'était question que de l'apprentissage en Grèce.

La version « Sainte-Baume »

Reprenons le récit de la légende de Maître Jacques par Perdiguier, qui offre un résumé des manuscrits effectivement fidèle³ :

« Maître Jacques, un des premiers maîtres de Salomon et collègue d'Hiram, naquit dans une petite ville des Gaules nommée Carte, aujourd'hui Saint-Romili, située dans le midi; (il était fils de Jacquin, célèbre architecte) il se livra à tailler la pierre; dès l'âge de quinze ans il quitta sa famille; il voyagea dans la Grèce, alors le centre des beaux-arts, où il se lia étroitement au philosophe ... d'un génie distingué⁴, lequel lui apprit la sculpture et l'architecture; il devint bientôt célèbre dans ces deux parties.

« Ayant appris que Salomon avait fait un appel à tous les hommes célèbres, il passa en Égypte, et de là à Jérusalem; il ne fut pas tout d'abord distingué parmi les ouvriers; mais ayant reçu du premier maître d'œuvre l'ordre de faire deux colonnes, il les sculpta avec tant d'art et de goût qu'il fut reçu maître. (On place ici une très longue énumération de tous les travaux qu'il fit dans le temple, puis on ajoute : Maître Jacques arriva à Jérusalem à l'âge de vingt-six ans; il y demeura très peu de temps après la construction du temple; plusieurs maîtres désirant retourner dans leurs patries, quittèrent Salomon comblés de bienfaits.)

« Maître Jacques et Maître Soubise revinrent dans les Gaules; ils avaient juré de ne jamais se séparer; mais bientôt, Maître Soubise, dont le caractère était violent, devint jaloux de l'ascendant que Maître Jacques avait acquis sur leurs disciples, et de l'amour qu'ils lui portaient, se sépara de lui et choisit d'autres disciples. Maître Jacques débarqua à Marseille et Maître Soubise à Bordeaux. Avant de commencer ses voyages, Maître Jacques se choisit treize Compagnons et quarante disciples; un d'eux le quitta, il en choisit un autre;

il voyagea pendant trois ans, laissant partout le souvenir de ses talents et de ses vertus.

« Un jour s'étant éloigné de ses disciples, il fut assailli par dix disciples de Maître Soubise, qui voulaient l'assassiner, et, voulant se sauver, il tomba dans un marais, dont les joncs l'ayant soutenu le mirent à l'abri de leurs coups; pendant que ces lâches cherchaient le moyen de parvenir à lui, ses disciples arrivèrent et le délivrèrent.

« Il se retira à Sainte-Baume. Un de ses disciples, nommé par plusieurs Jéron, par d'autres Jamais⁵, le trahit et le livra aux disciples de Maître Soubise. Un matin, avant le lever du soleil, Maître Jacques était seul, en prière, dans un endroit accoutumé; le traître y vint avec ses bourreaux, lui donna, comme de coutume, le baiser de paix, qui fut le signal de la mort, alors cinq scélérats tombèrent sur lui et l'assassinèrent de cinq coups de poignards.

« Ses disciples arrivèrent trop tard, mais assez tôt pour recevoir ses derniers adieux. Je meurs, dit-il, Dieu l'a voulu ainsi; je pardonne à mes assassins, je vous défends de les poursuivre : ils sont assez malheureux; un jour ils en auront le repentir. Je donne mon âme à Dieu, mon créateur, et vous, mes amis, recevez le baiser de paix. Lorsque j'aurai rejoint l'Être suprême, je veillerai encore sur vous; je veux que le dernier baiser que je vous donne vous le donniez toujours aux Compagnons que vous ferez, comme venant de leur père; ils le transmettront de même à ceux qu'ils feront; je veillerai sur eux comme sur vous; dites-leur que je les suivrai partout tant qu'ils seront fidèles à Dieu et à leur Devoir, et qu'ils n'oublieront jamais... Il prononça encore quelques paroles qu'on ne pût comprendre, et, croisant ses bras sur sa poitrine, il expira, dans sa quarante-septième année, quatre ans et neuf jours après être sorti de Jérusalem, 989 ans avant Jésus-Christ⁶.

« Les Compagnons lui ayant ôté sa robe, lui trouvèrent un petit jonc qu'il portait en mémoire de ceux qui l'avaient sauvé lorsqu'il tomba dans le marais.

« Depuis lors les Compagnons ont adopté le jonc; on ne sait pas si Maître Soubise fut l'auteur de sa mort; les larmes qu'il versa sur son tombeau et les poursuites qu'il fit à ses assassins, levèrent une partie des soupçons qui pesaient sur lui. Quant au traître, il ne tarda pas à se repentir de son crime, et dans le désespoir que lui occasionnèrent ses remords, il se jeta dans un puits que les Compagnons remplirent de pierres.

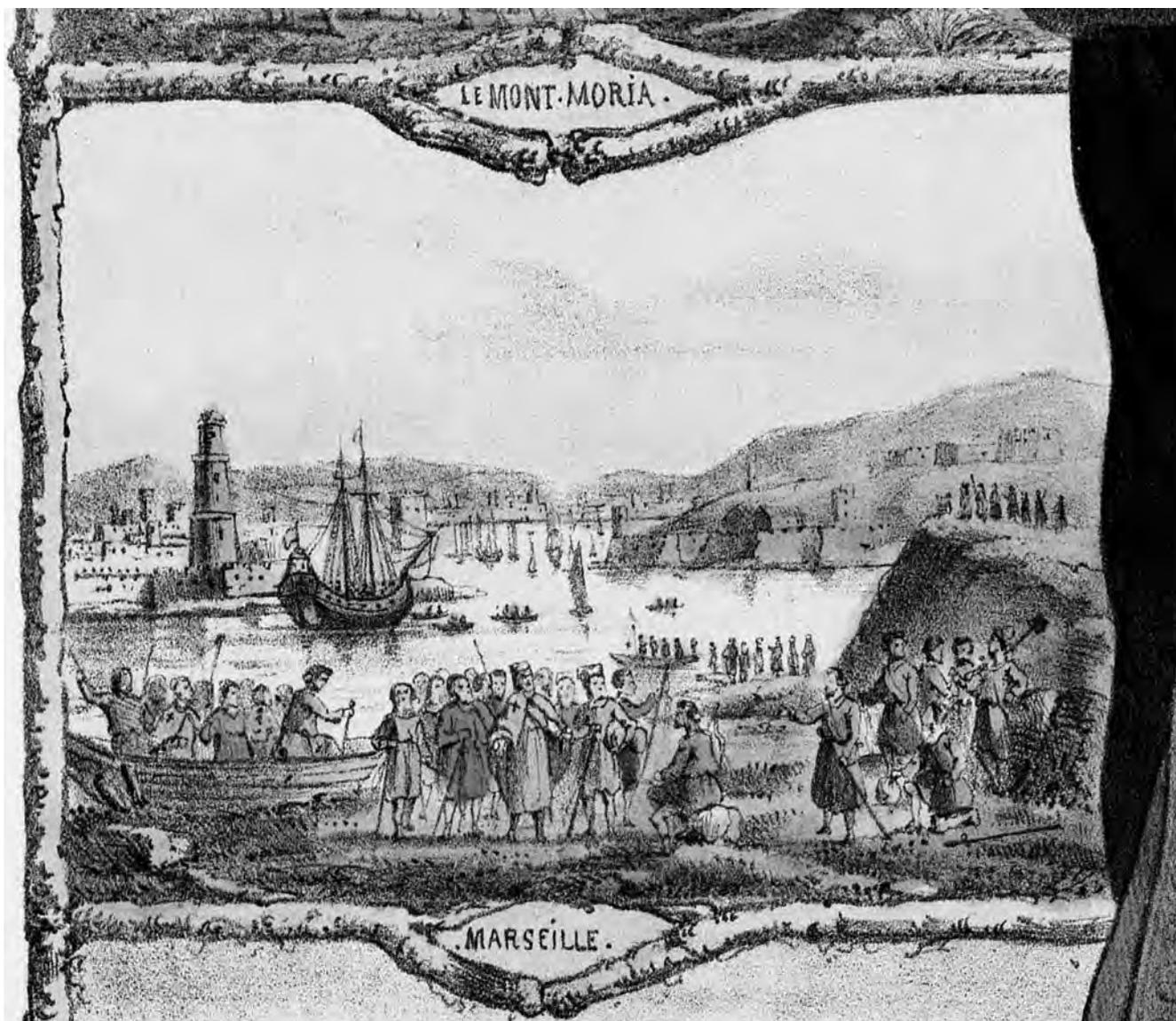


Maître Jacques.

Lithographie éditée par Agricol Perdiguier en 1863.

Les cartouches disposés de part et d'autre d'un Maître Jacques représenté ici comme un tailleur de pierre du Moyen Âge, figurent divers épisodes des deux légendes rapportées par Perdiguier au fil de ses œuvres : les quatre en haut sont relatifs à la légende de la Sainte-Baume, les deux en bas à celle de la scission des tours d'Orléans.

5. La version rapportée dans le tome IV de *Les Compagnons en France et en Europe* indique comme nom « Jamaë ».
6. La version citée précédemment mentionne comme date : « quatre-vingt-neuf jours avant J.: C., l'an trois mille quarante-quatre du monde ».



Maître Jacques et ses disciples débarquent à Marseille.

Détail de la lithographie représentant Maître Jacques, éditée par Perdiguier en 1863.

« Maître Jacques ayant fini sa carrière, les Compagnons formèrent un brancard et le portèrent dans le désert de Cabra, aujourd'hui Sainte-Magdelaine. (Il est ici question de l'embaumement de Maître Jacques et des cérémonies funèbres qui durèrent trois jours ; le cortège éprouva un violent orage, traversa des bois, des montagnes, fit des stations dans un lieu appelé aujourd'hui Caverne-Saint-Évreux, dans d'autres qu'on appela plus tard Saint-Maximin, Cabane-Saint-Zozime, etc. ; le cortège arriva enfin au lieu du repos.)

« Avant de descendre le corps dans le tombeau, dit la légende, le premier lui donna le baiser de paix, chacun suivit son exemple, après quoi, lui ayant ôté son bourdon, le remirent dans la bière et le descendirent dans la tombe ; le premier descendit auprès de lui, les Compagnons le couvrirent du drap mortuaire ; puis, ayant fait la guilbrette, il se fit donner du pain et du vin et de la chair, les déposa dans la tombe et sortit. Les Compagnons couvrirent la tombe de grosses pierres et les scellèrent de fortes barres de fer ; puis, ayant

fait un grand feu, ils y jetèrent leurs torches et tout ce qui avait servi aux funérailles de leur maître.

« Les habillements furent mis dans une caisse. À la destruction des temples, les enfants de Maître Jacques s'étant séparés, ils se partagèrent ses habillements, et ils furent ainsi donnés :

« Son chapeau, aux chapeliers ;

« Sa tunique, aux tailleurs de pierre ;

« Ses sandales, aux serruriers ;

« Son manteau, aux menuisiers ;

« Sa ceinture, aux charpentiers⁷ ;

« Et son bourdon, aux charrons.

« Après la répartition des objets ayant appartenu à Maître Jacques, on trouve l'acte de foi prononcé par Maître Jacques, le jour de sa réception, devant Salomon, Hiram, le grand sacrificateur, et tous les maîtres. Cet acte de foi, ou plutôt cette prière à Dieu, est fort belle. [...] »

Il me semble intéressant, pour la suite de l'analyse, de citer intégralement une version manuscrite de cet acte de foi :

« **Acte de foi et de remerciement prononcé par M. : J. : à sa R. :**

« Dieu Tout-Puissant, souverain Maître de la Terre, toi qui d'un seul regard peux faire rentrer le monde dans le néant d'où tu l'as fait sortir, je te salue Ô Roi des Rois, prosterné devant le trône de ta Majesté toute-puissante, je te remercie de la sagesse que tu as accordée à tes élus afin que je puisse adorer ton nom en quelque endroit que ce soit de la terre où je porterai mes pas.

« L'Étoile matinale me servira de guide pour t'adresser mes vœux, élevé à ta gloire, j'emporterai le souvenir de tes bontés infinies, tournant mes regards vers l'Orient ainsi que mes pensées, je te les adresserai comme à Celui dont je dois tout espérer ; tu les recevras comme sortant du sanctuaire, tu me verras réunir mes enfants autour de moi, ils joindront leurs prières aux miennes et si elles te sont agréables, tu répandras tes bénédictions sur nous.

« **Discours au Roi**

« Et toi Grand Roi à qui le Dieu Tout-Puissant a donné le don de la sagesse, reçois le serment que je fais, je jure de ne jamais adorer d'autre Dieu que celui que tu m'as fait connaître, je jure de ne jamais recevoir aucun Compagnon avant de lui avoir fait adorer jusqu'à son nom, de ne jamais en recevoir sans les avoir sondé jusqu'au fond de leur cœur, puisses-tu jouir en paix d'une longue vie et voir ta prospérité égaler les étoiles du firmament.

7. Perdiguiet note ici : « On ne verra pas sans étonnement la ceinture de maître Jacques échoir aux charpentiers, enfants de Soubise. »

« **Discours aux M. :**

« Vous, fils de la Lumière⁸, me voilà votre frère. Votre bonté m'accorde la grâce de voir la lumière que vous m'avez donnée en son nom.

« Je jure de toujours suivre les lois divines que vous venez de me faire connaître, de partager vos peines et vos travaux et de vous chérir en frère.

« Vrais élus du vrai Dieu, vrais disciples du plus sage des rois de la terre, recevez le serment que je fais aujourd'hui de toujours suivre vos travaux dans le sentier de la vertu, de ne jamais oublier la grâce que vous m'avez faite en me recevant parmi vous. Que mon sang s'arrête dans mes veines, que le froid de la mort paralyse ma langue dans ma bouche, que ma vie s'éteigne, que mon corps soit pulvérisé, que mon âme quitte la demeure que Dieu lui a donnée et que mon corps devienne la pâture des bêtes sauvages, si je deviens parjure aux serments que ma bouche vient de prononcer.

« **Discours au Grand-Prêtre**

« Et toi, grand sacrificateur, offre tes parfums à Dieu ; immole cette génisse blanche en actions de grâce du bonheur qu'il m'a fait en ce jour, joignons tous nos vœux pour que Dieu nous accorde à tous, paix, bonheur et prospérité. »⁹

La version « tours d'Orléans »

Après ce long exposé de la légende de la Sainte-Baume, voyons maintenant la teneur de l'autre principale légende de Maître Jacques, qu'Agricol Perdiguier expose plus de vingt ans après la parution de la première. Je cite intégralement ce texte, qu'il donne pour provenir des archives historiques des Compagnons teinturiers du Devoir :

« Les tours de la cathédrale d'Orléans furent commencées en 1401. Les travaux en furent confiés à Jacques Moler, d'Orléans, dit la Flèche d'Orléans, *Jeune Homme du Devoir*, et à Soubise, de Nogent-sous-Paris, *G. : Compagnon et ménatzchim* des enfants de Salomon, dit Parisien le Soutien du Devoir.

« Ces deux *Compagnons* étaient les conducteurs et appareilleurs de tous ces travaux. Un grand nombre d'ouvriers y étaient employés. Mais un mécontentement général se propagea parmi eux ; une grève s'organisa secrètement. Lorsque le tout fut établi, ils abandonnèrent leurs travaux.

« Jacques Moler et Soubise, irrités de cette manière d'agir, inconnue aux Francs, demandèrent à la cour des Aides ce qu'ils avaient à faire en pareille circonstance. Le Parlement prononça de suite le bannissement de tous ces corps d'état organisés. Les charpentiers, teinturiers, tailleurs de pierre, ainsi qu'une partie des menuisiers et serruriers, se rendirent aux ordres de Moler et Soubise, par crainte de subir les mêmes peines. Ils adoptèrent pour leur père Jacques Moler, d'Orléans. Celui-ci permit aux charpentiers d'adopter Soubise, de Nogent,

8. L'emploi de cette expression peut faire songer à une influence maçonnique, de même que les pénalités évoquées en cas de trahison. Cependant, le thème de la lumière, omniprésent dans les rites initiatiques de toutes les époques et civilisations, est attesté dans le cadre compagnonnique (cf. nos remarques sur ce point dans *Travail et Honneur*, pp. 112, 132-133), ainsi que la notion de pénalités. Il n'est pas à exclure que les traditions compagnonniques, françaises, et maçonniques, d'origine britannique, se soient aisément amalgamées à cet égard.

9. Cf. *Les Compagnons en France et en Europe*, op. cit., tome IV, pp. 204-205.



ce qu'ils firent sur-le-champ. Mais une partie des menuisiers et serruriers formèrent une ligue et jurèrent d'être toujours fidèles à Salomon ; ils prirent la fuite et s'embarquèrent sur des *gavotages*, ou gabords (de là le nom de Gavot dont ils se parèrent eux-mêmes). Une partie des tailleurs de pierre prit la fuite également. Enfin leurs anciens titres furent brûlés, et Moler et Soubise proclamés maîtres de nom, et le Christ maître spirituel.

« Rien ne fut ménagé pour soumettre les *Compagnons* révoltés : le fer, le gibet¹⁰, la prison, tout fut employé. Plusieurs corps d'état se présentèrent et furent reçus dans leurs Cayennes, et portèrent le nom de *Compagnons Passants*. Ce furent les cordiers, vanniers, chapeliers, blanchers ou mégissiers, etc. On leur donna la règle du *Devoir* à suivre, et ils furent reçus par les épreuves de la passion, et les entrées de chambre furent symbolisées par le pain, le vin et le fromage, et le tout en paraboles.

« Il ne fut gardé que ce qui était indispensable comme origine par rapport à Salomon. Dans le nombre des corps, il y en eut qui ne furent pas finis ; il leur fut donné une *Légende*, où la morale était également, par la raison qu'on voulait voir s'ils seraient fidèles, et qu'alors ils verraient la vérité. La Sainte-Baume fut maintenue comme lieu de pèlerinage et où les couleurs,

La scission des tours d'Orléans (1401).

Détail de la lithographie représentant Maître Jacques, éditée par Perdiguier en 1863.

On notera que les tours représentées sont celles réalisées au XVIII^e siècle dans le style gothique.

10. Note de Perdiguier : « On prenait un homme, on le pendait au premier arbre venu sans forme de procès, et justice était faite. Combien de compagnons durent périr en ce temps-là. »



« À cette assemblée, il fut décidé que tout non-catholique ne serait plus reçu Compagnon ; et, sur leur demande, les Compagnons menuisiers et serruriers n'eurent plus de surnoms de compagnons, et cela pour se distinguer des Gavots : ils alléguèrent aussi que, ayant été baptisés, ils n'avaient pas besoin de l'être une seconde fois, suivant les maximes du vrai Maître Jésus-Christ.

« Il fut aussi donné aux charpentiers le nom de Bons-Drilles, aux sectateurs de Maître Jacques celui de Bons-Enfants ; seuls, dans la suite, les quatre corps et les selliers furent appelés Jolis-Compagnons. » (*Extrait des Archives historiques des Compagnons *** du Devoir.*)¹³

Maître Jacques... de Molay

Le nom de famille donné à Maître Jacques dans la légende des « tours d'Orléans » est « Moler » ou « Molère », selon la prononciation. Dans le premier cas, il y a une vague homophonie avec le nom du dernier Grand Maître de l'Ordre du Temple, Jacques de Molay. Certaines traditions compagnonniques franchissent allègrement le pas en affirmant l'identité des deux personnages.

Si cette tradition est à prendre avec précaution, tenant compte tout à la fois du caractère tardif de son attestation, manifestement très influencée par le néo-templarisme à la mode dans les milieux maçonniques, et du fait que celle-ci s'inscrit précisément dans un contexte où les Compagnons « restés fidèles au Devoir » créent au début des années 1880 un « ordre de chevalerie compagnonnique » (le « Ralliement ») pour s'opposer à la montée des Devoirs Réunis, un indice incite cependant à ne pas rejeter d'emblée cette hypothèse : dans un Rôle des Compagnons menuisiers « non du Devoir » de la ville de Nantes, daté de 1765, figure une caricature titrée ainsi : « Jacque le Jambar¹⁴, fameux dévorant brûlé vif pour avoir prognostiqué contre un royalle ». Bien



Maître Jacques/Jacques de Molay.

Détail d'une lithographie du Compagnon vitrier Robert (1912).

Illustration en bas : Maître Jacques et le Père Soubise s'entretenant à la Sainte-Baume, de retour des Croisades.

Détail d'une lithographie du Compagnon vitrier Robert (1912).



13. Extrait de: Agricola Perdiguier, *Question vitale sur le Compagnonnage et la classe ouvrière*, Paris, Perdiguier éd., 1841, pp. 15-18. Perdiguier fait plusieurs pages de commentaires après avoir donné ce document d'archive, mais qui n'apportent rien de vraiment intéressant sur le plan strictement historique.

14. L'expression de « jambard » signifie peut-être le « boiteux ». Au vu des remarques que je formule plus loin relativement à l'importance du symbolisme de la navigation dans les légendes de maître Jacques et de saint Jacques, il est également possible qu'il y ait également là, sous forme de calembour ainsi que nos ancêtres l'affectionnaient particulièrement, une allusion au navigateur célèbre de cette époque, Jean Bard...



« Jacques le Jambard ».
Caricature figurant dans
le Rôle des Compagnons
menuisiers non du Devoir de
la Ville de Nantes (1765).
Dépôt des CMSDDDL
de Nantes au musée du
Compagnonnage de Tours.

qu'il ne soit pas explicitement nommé, on peut éventuellement reconnaître là le personnage de Jacques de Molay, brûlé vif le 19 mars 1314 à la pointe de l'île de la Cité à Paris, ce qui attesterait du fait que le Maître Jacques des Compagnons du Devoir est bel et bien assimilé par leurs rivaux au dernier Grand Maître des Templiers, mais ridiculisé : le « jambard » désigne en effet un boiteux, une tare physique disqualifiante dans les sociétés initiatiques — la franc-maçonnerie ancienne en fournit des attestations intéressantes.

ANALYSE SOMMAIRE DES LÉGENDES

Préambule

Les différences qui existent entre les deux légendes principales, celle de la Sainte-Baume et celle des tours d'Orléans sont pour le moins nombreuses : finalement, en dehors du fait que notre fondateur est un habile tailleur de pierre et que son prénom est Jacques, elles n'ont rien en commun. L'on ne peut *a priori* considérer qu'elles dérivent l'une de l'autre, même au travers ces sentiers obscurs et tortueux que savent si bien emprunter les légendes.

En admettant que la première version renvoie à la première construction du temple de Jérusalem sous le règne de Salomon, vingt-quatre siècles environ séparent les « deux » Maîtres Jacques. Même en admettant que la référence au temple de Jérusalem concerne « en réalité » une tranche de travaux ultérieure, par exemple juste avant sa destruction en l'an 70 de l'ère chrétienne, c'est tout de même environ treize siècles qui les séparent. Entre vingt-quatre et treize siècles durant lesquels les Compagnons n'auraient pas laissé de traces dans les annales... (Il faut d'ailleurs préciser qu'à l'heure actuelle, il n'est toujours pas de preuve documentaire indiscutable de l'existence des compagnonnages avant le milieu du XVI^e siècle, bien que des indices sérieux permettent de l'admettre dès le début du XIII^e¹⁵, voire dès le règne de Charlemagne.) Certes, l'on peut mettre à leur crédit toutes ces églises, cathédrales et autres monuments qui couvrent le sol de France d'un blanc manteau... mais, trêve de romantisme et faute de certitudes documentées, ces constructions admirables ne prouvent rien d'autre que l'existence d'une main-d'œuvre qualifiée dont les compagnonnages n'avaient probablement pas plus l'exclusive alors qu'ils ne l'ont aujourd'hui.

Si la date de 1401 qu'indique la version « tours d'Orléans » ne concorde en rien, nous le verrons plus loin, avec ce que nous savons des étapes de ce chantier de cathédrale, cette version est néanmoins celle qui, *grosso modo*, emporte l'adhésion des esprits rationalistes quant au milieu d'émergence des compagnonnages : l'épopée gothique — une origine française médiévale est en effet plus aisément acceptable aujourd'hui, pour bien des raisons (pas seulement académiques), qu'une origine orientale, fut-elle antique.

Mais pour correctement interpréter certaines des données historiques de ces légendes, il convient avant toute chose de ne pas négliger le fait que jusqu'à une époque très récente, lorsque les Compagnons, comme tant d'autres groupes sociaux, véhiculaient des légendes, c'était avec l'intime conviction qu'il s'agissait bel et bien d'histoire — d'autant si les héros ou les épisodes de celles-ci étaient dans le même temps perçus comme autant de modèles auxquels se conformer au cours du cheminement initiatique. Car c'était précisément la dimension « historique » de ces modèles qui en accréditait la valeur spirituelle et l'augmentait au fur et à mesure de leur ancienneté, comme le souligne Jean-Pierre Brach :

« [...] c'est un véritable *topos* à la Renaissance que d'associer, que d'identifier même peu ou prou origine(s), ou du moins antiquité, avec autorité spirituelle. Selon ces vues,

15. Cf. Jean-Michel Mathonière, *Le Serpent compatissant*, op. cit., pp. 19-34. La présence de bandeaux fleuris sur les têtes de plusieurs tailleurs de pierre et sculpteurs représentés sur des vitraux des cathédrales de Chartres et de Bourges, datant dans les deux cas du début du XIII^e siècle, se rattache indiscutablement aux « couleurs fleuries », rubans brodés de fleurs et portés au chapeau, qui marquent avec sacralité l'accès au rang de Compagnon.

l'ancienneté — mythique ou réelle — ne fait que sanctionner, rehausser et confirmer le poids d'un enseignement donné [...] »¹⁶

Et cette citation n'a pas seulement pour valeur de bien exprimer un aspect fondamental du rôle des légendes, en l'occurrence leur valeur d'enseignement spirituel et moral. Bien que l'étude dont elle est extraite ne possède pas de rapport direct avec ce sujet, son contexte met en évidence deux points importants pour notre propos :

a. Cette tendance à accorder une valeur suréminente à ce qui est antique, particulièrement active à la Renaissance, procède d'un héritage médiéval dont témoignent à leur manière les livres d'images que sont les cathédrales — notamment en enracinant systématiquement les figures du Nouveau Testament dans celles de l'Ancien. Nous avons là un cadre chronologique, une charnière culturelle qui coïncide avec la période durant laquelle les compagnonnages passent d'une existence à peine discernable, car « normale » dans son « archaïsme », à une existence documentée par le biais de sources judiciaires, car devenue pour ainsi dire « anormale ». Même si les sources documentaires des légendaires compagnonniques sont extrêmement tardives, il n'en demeure pas moins que ces légendes possèdent une saveur plus proche de la Renaissance et du Moyen Âge que du XVIII^e siècle...

b. Jean-Pierre Brach note aussi, juste avant la citation donnée auparavant, que « [...] l'Orient se pare [...] de connotations extrêmement privilégiées dont l'exotisme ne représente [...] qu'une composante relativement mineure [...]. Bien plus significatifs [...] sont les forts coefficients d'*antiquité* et d'*autorité* qui s'attachent conjointement à la thématique "orientale". »¹⁷ Nous avons là un élément d'importance quant à la raison d'être et à la datation du thème de l'Orient dans la version « Sainte-Baume » de la légende de Maître Jacques, conjointement avec la thématique salomonienne et avec celle du christianisme primitif.

Il ne saurait évidemment être question de nous livrer ici à une analyse exhaustive de tous les aspects de ces légendes et de toutes les pistes qui s'ouvrent en conséquence. Je concentrerai mon propos sur deux points qui me semblent plus importants que les autres : la présence de la figure de saint Jacques dans la version de la Sainte-Baume, et l'importance de certains architectes de l'époque classique dans la version des tours d'Orléans.

Maître Jacques dans la légende de la Sainte-Baume

De toute évidence, le personnage de Maître Jacques dans la légende de la Sainte-Baume emprunte des traits au Christ. Son meurtre évoque la Passion et l'épisode du baiser du traître renforce cet aspect. Bien évidemment, on peut, on doit même, y reconnaître aussi un clin d'œil à la légende d'Hiram, l'architecte de Salomon assassiné dans le temple par trois mauvais Compagnons, légende maçonnique qui a beaucoup influencé les compagnonnages durant le XIX^e siècle. Au demeurant, Hiram est d'un certain point de vue une préfiguration du Christ — même s'il

16. Jean-Pierre Brach, « L'Orient messianique chez Guillaume Postel », in *L'Orient dans l'histoire religieuse de l'Europe; l'invention des origines*, recueil collectif édité par Mohammad Ali Amir-Moezzi et John Scheid, Bibliothèque de l'École des Hautes Études (section des Sciences religieuses), éd. Brepols, Turnhout (Belgique), 2001, p. 121.

17. Jean-Pierre Brach, *art. cit.*, p. 121.

est bien évident que chronologiquement, c'est la légende d'Hiram qui emprunte aux récits des Évangiles.

Mais avant que d'étudier Maître Jacques en tant que porteur de sainteté, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit, il est un autre de ses visages — l'un de ses « avatars » — qui mérite d'être mis ici en lumière, et cela d'autant plus que cette hypothèse n'a jamais été formulée et qu'elle permet d'établir une passerelle avec d'autres aspects de l'histoire méconnue des compagnonnages.

Maître Jacques Barozzi de Vignole

La première partie de la légende met en scène un tailleur de pierre prénommé Jacques. Laissons de côté son retour de Jérusalem puis son martyre à la Sainte-Baume, et examinons de plus près ces quelques éléments professionnels, sans trop nous arrêter à la précision des détails. Notons simplement que Jacques excelle dans la sculpture et l'architecture, qu'il va jusqu'en Grèce perfectionner son savoir, puis œuvre à la réalisation de colonnes exemplaires. Existe-t-il réellement un tailleur de pierre ou un sculpteur, ou encore un architecte, qui puisse correspondre un tant soit peu à cette description ?

Eh bien oui ! Et qui plus est un personnage qui était autrefois bien connu des Compagnons, plus particulièrement des tailleurs de pierre et des menuisiers. J'ai nommé Jacques Barozzi de Vignole, *alias* LE VIGNOLE.

Nous avons là un architecte qui a œuvré à Saint-Pierre de Rome après Michel-Ange et qui est, incontestablement, le spécialiste par excellence des colonnes. Ses *Règles pour les cinq ordres d'architecture*, qui décrivent et modélisent les diverses sortes de colonnes de l'architecture antique et classique, ont été publiées en Italie en 1562 et ont connu depuis plus de 500 éditions, pour l'essentiel depuis le début du XVII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e. Son accès au rang de « best-seller » éditorial est consécutif à sa parution en format « de poche » en France en 1632, lui permettant d'être à la fois à la portée financière de nombreux artisans et aussi de pouvoir commodément trouver place dans leurs poches. Durant plus de trois siècles, « le Vignole » sera le manuel stylistique par excellence des maîtres maçons français, ainsi que des menuisiers et ébénistes.

C'est bien davantage qu'une simple hypothèse : il suffit pour s'en convaincre d'examiner le frontispice de la première édition française du Vignole, en grand format (cf. p. 129). Elle date de vers 1620.

Un premier détail attire notre attention : la présence au sommet du frontispice d'un emblème où s'entrecroisent équerre et compas, niveau et règle, le tout entouré par un fil à plomb. Nous sommes un bon siècle avant l'introduction de la franc-maçonnerie spéculative en France. C'est donc bien d'un emblème de métier qu'il s'agit. Et cet emblème, exactement celui-ci, nous le retrouvons un siècle plus tard dessiné sur le Grand Rôle des Compagnons Passants tailleurs de pierre de Chalon-sur-Saône, en lieu et place du blason du Devoir qui se trouve sur tous les Grands Rôles de ce corps compagnonique.

Est-ce à dire que l'emblème figurant sur le frontispice de ce Vignole signifie que ce sont les Compagnons tailleurs de pierre qui ont facilité son édition ? En effet, un blason positionné à cet endroit d'un



Ci-dessus :

Blason des Compagnons
Passants tailleurs de pierre de
Chalon-sur-Saône en 1720.

C'est la copie exacte du « trophée
maçonique » figurant sur
le frontispice de l'édition de
circa 1620 du traité de Vignole
(reproduction page de droite,
coll. J.-M. Mathonière).

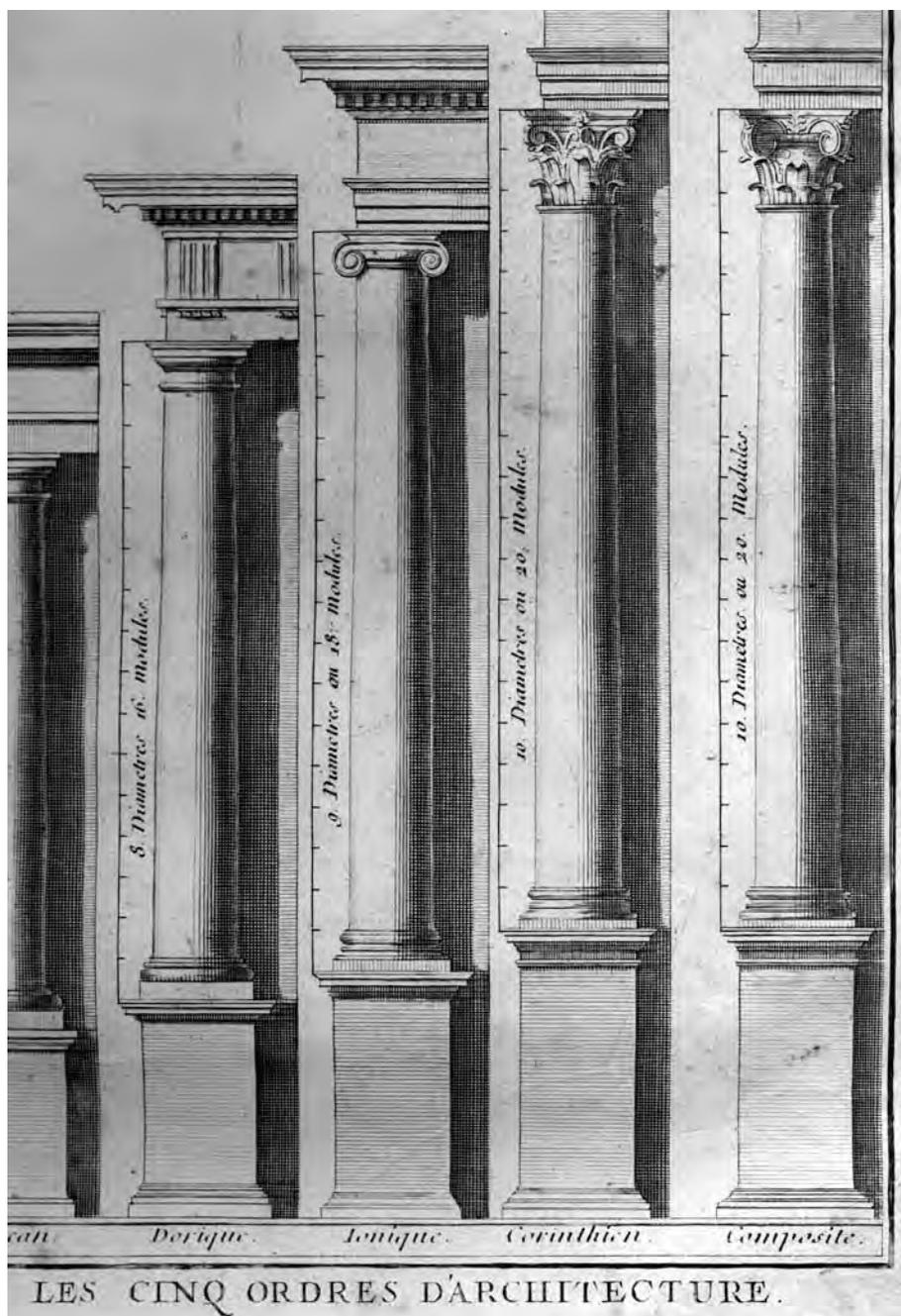
Ci-contre :

Les cinq ordres d'architecture
d'après une édition du traité
de Vignole datant de 1792.

La théorie des ordres repose
essentiellement sur la proportion
donnée aux colonnes et sur les
ornements qui les caractérisent.
Comme le Maître Jacques de
la légende compagnonique,
Jacques Barozzi de Vignole
est incontestablement un
expert ès-colonnes.

livre désigne en général le mécène à qui on fait hommage de la publication. Cela reste à prouver, d'autant que ce même emblème est présent à un autre endroit sur l'édition hollandaise qui semble avoir précédé de quelques mois l'édition française. Il pourrait donc s'agir d'un réemploi purement emblématique, symbolisant la maçonnerie et l'architecture en général. Mais une chose au moins est certaine : c'est que les Compagnons Passants tailleurs de pierre du début du XVIII^e siècle se sont reconnus dans cet emblème et qu'ils n'ont pu le trouver que sur ce traité de Vignole.

Un second détail est important à relever : dans le titre du livre, l'auteur est désigné, sous forme abrégée, par l'expression « M.[aître] Jaques Barozzio de Vignole ». Ce qualificatif de « Maître Jacques » se retrouvera dans quelques éditions postérieures avant de disparaître, le vocabulaire du XVIII^e siècle et des architectes académiques s'accommodant moins bien de ce titre au parfum trop artisanal.





Voici donc un nouveau candidat parfaitement historique pour incarner le Maître Jacques des Compagnons

Maître Jacques et les saints Jacques

Revenons maintenant à notre Maître Jacques porteur de sainteté...

Tant sa mort édifiante que sa profession de foi renforcent le sentiment qu'il s'agit d'un saint. Le rapprochement entre Maître Jacques et saint Jacques n'est pas nouveau, de nombreux auteurs l'ont fait depuis longtemps et la montée en puissance durant les dernières décennies du pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle n'y compte pas pour rien.

J'évoquerai brièvement seulement certains rapprochements.

Comme le légendaire de Maître Jacques, celui de saint Jacques est riche de variantes.

Il faut tout d'abord prendre en considération qu'il existe plusieurs saints portant ce nom dans la tradition chrétienne. Leurs légendes ou leurs « histoires » se sont peu à peu superposées et mélangées, selon un processus classique dans l'hagiographie médiévale, en particulier pour enrichir le légendaire du « grand » saint Jacques, le Majeur, que l'on peut qualifier de « super saint Jacques ».

Nous observons donc là un processus de formation des légendes analogue à celui que l'on peut supposer avoir été mis en œuvre pour Maître Jacques, processus beaucoup plus facile à cerner car il a laissé de nombreuses traces documentaires au fil des siècles. Il est par conséquent intéressant de l'étudier afin d'essayer de mieux comprendre certains des méandres qui ont conduit au légendaire de Maître Jacques. Je reprendrai pour ce faire les grandes lignes des ouvrages que Jacques Chocheyras et Denise Péricard-Méa ont consacré, l'un à la formation de la légende du saint Jacques de Compostelle¹⁸, l'autre aux cultes de saint Jacques au Moyen Âge, tant à Compostelle qu'en d'autres lieux¹⁹.

La multiplicité des saints prénommés Jacques.

L'introduction du second chapitre du livre de Denise Péricard-Méa, chapitre intitulé « Un et multiple, saint Jacques vu par les fidèles », pose clairement les difficultés d'interprétation des textes évangéliques et mérite d'être citée intégralement :

« Saint Jacques de Compostelle est présenté aujourd'hui comme étant l'un des deux apôtres de la Bible, saint Jacques le Majeur, fils de Zébédée et frère de Jean l'Évangéliste, premier apôtre martyr, décapité par Hérode. Le second apôtre Jacques est le Mineur, fils d'Alphée, frère ou plutôt cousin du Seigneur, premier évêque de Jérusalem, martyrisé par le marteau du foulon.

« Mais les textes ne sont pas si clairs et ont été interprétés différemment selon les époques et les lieux. En fait, Jacques est cité plusieurs fois, sous divers qualificatifs, parfois à travers Marie, sa mère. Est-il le fils de l'une des trois Maries – filles de sainte Anne – présentes au pied de la Croix ? Le fils de

18. Jacques Chocheyras, *Saint Jacques à Compostelle*, éd. Ouest-France, Rennes, 1997. L'auteur, professeur émérite de l'Université Stendhal de Grenoble, est spécialiste de littérature populaire et hagiographique.
19. Denise Péricard-Méa, *Compostelle et cultes de saint Jacques au Moyen Âge*, Presses Universitaires de France, Paris, 2000.

l'une des trois présentes au Tombeau, le matin de Pâques, nommées par Marc "Marie de Magdala, Marie la mère de Jacques le Petit et de José, et Salomé" (*Mc*, 15, 40). Salomé, la mère du Majeur, dit-on aujourd'hui. Quel est le Jacques cité par Matthieu et Marc rapportant les questions des gens de Nazareth : "N'est-ce pas le fils du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, et ses frères Jacques, Joseph, Simon et Jude ?" (*Mt*, 13, 55 ; *Mc*, 6, 3)

« Enfin et surtout, Jacques, quel qu'il soit, passe pour être l'auteur de trois textes fondamentaux, l'*Épître de Jacques*, l'*Évangile de Jacques*, les *Actes de Jacques*, textes dont le contenu semble avoir beaucoup influencé les fidèles du Moyen Âge²⁰. »

Pour sa part, Jacques Chocheyras, après avoir précisé que la confusion entre saint Jacques le Majeur et saint Jacques le Mineur est effective dès le VII^e siècle dans les catalogues byzantins apocryphes de saints et d'apôtres, note que :

« cette confusion elle-même peut en recouvrir d'autres, beaucoup plus significatives. Par le jeu, d'abord des homonymes, puis des noms de baptême, en effet, c'est en moyenne deux saints Jacques par siècle que l'on compte dans les six premiers siècles du christianisme, en Orient. »

Et de faire ensuite la liste suivante, que je résume tout en conservant quelques indications intéressantes pour la suite du propos :

— Jacques, dit plus tard « le Majeur », apôtre, fils de Zébédée et frère de Jean, décapité en 44. Jamais il n'a été fait mention nulle part de sa sépulture.

— Jacques, apôtre, fils d'Alphée.

— Jacques, « frère » de Jésus et/ou Jacques le Juste, dit plus tard « le Mineur », apôtre, fils de Cléophas, tué en 62, souvent confondu (à tort) avec le précédent. Son martyre comporte trois détails me semblent-il importants : il fut précipité du pinacle du Temple dans le ravin du Cédron, puis frappé jusqu'à la mort avec un marteau de foulon.

— L'auteur de l'*Épître de Jacques* selon laquelle « la foi sans les œuvres est morte », assimilé au précédent, ce qui paraît peu vraisemblable à Jacques Chocheyras.

Puis suivent, pour la période post-évangélique, encore sept saints Jacques, Jacques Chocheyras s'attardant tout particulièrement sur Jacques Baradée, d'origine syrienne, sacré évêque d'Édesse en 543, mort en 578 à la frontière orientale de l'Égypte, car c'est à son histoire, réelle et légendaire, qu'il attribue, par amalgame avec d'autres traditions, de nombreuses caractéristiques ensuite dévolues au saint Jacques le Majeur honoré à Compostelle.

La formation de la légende de saint Jacques de Compostelle

C'est la conquête par l'Islam de l'Espagne, au début du VIII^e siècle, qui va amener à la naissance du pèlerinage à Compostelle. Vers la fin du

20. Ces trois textes ont été inclus dans le Nouveau Testament jusqu'au XVI^e siècle. L'*Épître de Jacques* est le seul qui ait été conservé dans la Bible, après y avoir été inclus seulement au IV^e siècle.



Saint Jacques le Majeur.
Bois gravé du XVIII^e siècle.

même siècle va commencer la *Reconquista* chrétienne et, pour soulever la foi des fidèles et soutenir la vigueur des combattants, il ne manque que des reliques prestigieuses...

C'est là une obsession des hommes de cette époque. Comme le souligne Jacques Chocheyras, « pour bien comprendre cette soif de reliques du Haut Moyen Âge, il faut savoir que pour l'esprit médiéval, elles sont un véritable talisman. Les reliques mettent en contact presque matériel avec le surnaturel. »

Et bien évidemment, si besoin impérieux de reliques il y a, reliques l'on trouvera : « Les trois plus anciennes chartes de Compostelle, datées des années 829, 844 et 854, qu'elles soient authentiques ou non, indiquent que le corps de saint Jacques a été "révélé" au temps de l'évêque d'Iria, Théodomir. [...] Quant aux circonstances de l'invention des reliques, elles n'en disent pas le moindre mot. »²¹

Ce qui est certain, c'est que dès le milieu du IX^e siècle, le fait est déjà connu hors d'Espagne. Un livret des fêtes des saints apôtres mentionne, à propos de saint Jacques : « Les os de ce bienheureux apôtre, transportés dans les Espagnes [...] sont vénérés par l'affluence des fidèles de ces pays. »²² Outre l'attestation du pèlerinage, c'est la première mention d'une translation des reliques de saint Jacques, translation qui était indispensable pour asseoir la crédibilité de la découverte puisque le lieu et la date de la mort du saint étant connus (Jérusalem au I^{er} siècle), il fallait bien expliquer ce que son corps faisait aussi loin de Jérusalem et comment il y était parvenu. Deux récits détaillent cette translation, la *Translatio sancti Jacobi* et la « Lettre du Pape Léon ».

La *Translatio sancti Jacobi* rapporte que saint Jacques vint en Espagne après l'Ascension du Sauveur et qu'il y convertit quelques personnes qui le suivirent, notamment sept disciples, quand il repartit pour Jérusalem. Après son martyre, ils recueillirent son corps et s'embarquèrent sur un navire qui, en sept jours, les transporta à Iria. Désireux de donner à l'apôtre un tombeau convenable, ils allèrent trouver une matrone païenne appelée Luparia qui, après moult péripéties, se convertit et entraîna la population par son exemple. Un temple fut vidé de ses idoles ; on y creusa un tombeau et l'apôtre y reçut enfin sa sépulture.²³

Le second document est la lettre apocryphe attribuée au pape Léon III (795-816) qui aurait été contemporain de la découverte du corps de saint Jacques :

« [...] Nous vous informons de la translation du bienheureux Jacques, frère de saint Jean l'apôtre et évangéliste, et du jour où il fut décapité par le roi Hérode à Jérusalem. De là son corps fut transporté sur un navire (*navigio*) dirigé par la main de Dieu ; et de fait le septième jour, le radeau (*ratis*) s'arrêta en un lieu dit Bisria, entre deux rivières, d'où son nom. Puis son corps fut transporté en l'air au centre du soleil, ses disciples pleurant et implorant l'indulgence divine. Et ils s'éloignèrent de 12 milles pour enterrer son saint corps sous des *voûtes de marbre*. [...] »²⁴

Une lecture trop rapide des légendes et des quelques éléments exposés ci-dessus pourrait laisser croire que Maître Jacques et saint Jacques

21. Chocheyras, *op. cit.*, p. 111.

22. Citation reprise par Chocheyras, *op. cit.*, pp. 11-112, d'après Duchesne, « Saint Jacques en Galice », in *Annales du Midi*, 1900, n° 12.

23. Résumé d'après Duchesne, *art. cit.*, pp. 164-165.

24. Résumé d'après Duchesne, *art. cit.*, p. 168.

sont deux personnages parfaitement distincts. Néanmoins, une analyse attentive montre que, sous réserve d'un inventaire plus détaillé, ils ont en commun certains points bien caractéristiques, tant sur le plan symbolique qu'en ce qui concerne la géographie et l'histoire, ou, du moins, ce que l'on pourrait nommer la méta-géographie et la méta-histoire :

- L'un comme l'autre viennent d'Orient (Terre Sainte), l'un mort, l'autre vivant.
- L'un comme l'autre sont des navigateurs, l'un mort, l'autre vivant.
- L'un comme l'autre sont des tailleurs de pierre, l'un mort, l'autre vivant (le corps de l'apôtre creuse en forme de tombeau la pierre sur laquelle il a été déposé).
- L'un comme l'autre ont accompli leur voyage à une époque que l'on peut situer au tout début de l'ère chrétienne, l'un mort, l'autre vivant.

En résumé, la comparaison des deux légendaires montre de toute évidence que Maître Jacques emprunte de nombreux traits à l'Histoire Sainte et à l'hagiographie chrétienne, notamment aux saints Jacques, le Majeur comme le Mineur, en confondant comme l'a fait le Moyen-Âge ce dernier avec l'auteur de l'*Épître*. Cette ressemblance peut-elle être réduite à une identité ?

À première vue, faute de connaître des versions plus anciennes de cette version de son légendaire, il semblerait préférable de s'en tenir à admettre que, selon un processus d'emprunt largement attesté par la littérature hagiographique classique, les Compagnons des siècles passés ont peu à peu enrichi la personnalité de leur fondateur par des éléments dont, précisément, ils subissaient l'influence récurrente par le biais des légendes chrétiennes et des contes populaires. Et il convient justement de souligner une nouvelle fois la sur-importance du culte dévolu à saint Jacques à l'époque médiévale (et postérieurement) — le prénom Jacques est l'un des plus fréquents dans les anciens états civils.

Cependant, nonobstant cette prudence élémentaire liée aux insuffisances documentaires et à la banalité des emprunts hagiographiques, l'on doit néanmoins admettre que, quelle que soit la part d'identité « réelle » que l'on peut accorder à un ou plusieurs autres Jacques dans le personnage composite de la légende, c'est bel et bien cet emprunt à saint Jacques (ou cette identité avec lui) qui forme la part déterminante de la personnalité du Maître Jacques de la version « Sainte-Baume ».

En effet, ce n'est pas tant sa profession et son itinéraire professionnel qui sont mis en valeur par la légende, que sa « Passion » et son message, éminemment chrétien, de fraternité. Le fait qu'il fasse l'objet d'un pèlerinage de la part des Compagnons et que celui-ci se superpose géographiquement à un autre, celui dont est honorée Marie-Madgdeleine, renforce encore l'idée que c'est bien la dimension de sainteté qui constitue la part déterminante.

Trouvons-nous dans d'autres sources compagnonniques matière à conforter cette hypothèse ? Oui, incontestablement.

L'élément le plus important est le fait que parmi les plus anciennes mentions d'un « Jacques » dans des documents compagnonniques, figure

notamment celle d'un « Jacques d'Orient ». Ainsi, le livre de Devoir des Compagnons tanneurs qu'a étudié Laurent Bastard, et qui date du début du XIX^e siècle, ne renferme aucune légende attachée à Maître Jacques. On montre au nouveau reçu une statue, « figure allégorique de Maître Jacques d'Orient »²⁵. Le livre de Devoir s'ouvre sur cette invocation : « À vous tous, bons enfants / Respectez le Levant / D'où sort notre origine / Et Jacques d'Orient / Célèbre par ses talents / Mort dans la Palestine. » Comme le souligne Laurent Bastard, « si Jacques d'Orient est mort en Palestine, ce n'est point celui qui revient en Gaule et meurt à la Sainte-Baume, ni l'architecte d'Orléans et encore moins le Templier. »

Ce n'est pas un cas isolé : d'autres documents de la même époque ne parlent pas du Maître Jacques de la Sainte-Baume, mais de « Jacques d'Orient, mort en Palestine ». Il s'agit donc assez probablement de l'un de nos saints Jacques, mais duquel ?

On connaît également deux coffres du XVIII^e siècle qui sont ornés de représentations de saint Jacques, l'un qui a été reproduit par Émile Coornaert dans son livre sur les Compagnonnages en France, et qui est semble-t-il détenu par l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir, l'autre qui a été signalé par Denise Péricard-Méa à Laurent Bastard, et qui nous est connu par des documents de police de Troyes, datés des 10 et 14 septembre 1782. Cela concerne les Compagnons mégissiers du Devoir dont la boîte est saisie chez leur Mère. Ces quelques lignes du procès-verbal méritent d'être citées :

« Laquelle boîte de chêne est quarrée longue de 19 pouces de longueur sur 11 pouces et demi de large, 8 pouces 1/2 de hauteur, fermée à deux petites serrures différentes. Sur le couvercle d'icelle, 3 figures dont celle du milieu représente un saint Jacques pellerin, pour quoi lesdits compagnons l'appelaient Maître Jacques [...] »

Il s'agirait donc ici d'un saint Jacques le Majeur puisqu'il est costumé en pèlerin. Mais est-ce bien celui qu'entendait honorer les Compagnons ? Rien n'est moins certain, la confusion entre les deux saints Jacques étant fréquente, pour ne pas dire constante.

Une autre référence est intéressante : dans un livret satyrique de colportage, intitulé *La conférence de Messieurs les Savetiers*, document qui appartient à une série de divulgations datant de la fin du XVII^e siècle et touchant au Devoir des cordonniers et savetiers, un rituel de reconnaissance du Compagnon savetier arrivant comporte le dialogue suivant :

« *Pied Tortu* : qu'y a-t-il de nouveau ? *Toulousain* : Les clerks de boîte ont forcé Maître Jacques le Piètre, ancien juré du Corps de l'Etat, de remettre les antiquités que nous possédons entre leurs mains. »

« Le Piètre » signifie « le petit ». Si on admet qu'il y a eu glissement entre le saint et le maître, ce serait donc de saint Jacques le Mineur dont il est ici question sous une apparence détournée.

25. Cf. Laurent Bastard, *Fragments d'histoire du Compagnonnage*, volume 7, pp. 45-46 et 73. Le rituel donne les indications suivantes : « Le rouleur fera lever le nouveau reçu et le conduira à sa place ; ci-devant le premier en ville lui demandera s'il a entendu parler de maître Jacques et s'il désire le voir. Ayant répondu oui, le premier en ville dira au rouleur d'ouvrir la porte qu'il fera feinte d'ouvrir. Au même instant on le placera sur la boîte en face de lui. On tâchera qu'il ne s'en aperçoive pas. Il lui demandera s'il veut l'embrasser, et lui fera embrasser ; ensuite il lui fera l'explication de la statue de Maître Jacques : « Cette statue qui n'est qu'une figure allégorique, nous représente la personne de Maître Jacques d'Orient, grand maître de notre fondateur de notre devoir et c'est en mémoire de lui que cette statue se présente parmi nous. Elle tient lieu de l'autorité, maintient l'ordre dans notre société. C'est de cet ordre que règne la raison dans nos assemblées et que chacun parle avec respect et avec permission. »



Un autre document touchant aux Compagnons chapeliers illustre bien cette confusion permanente entre le Majeur et le Mineur. Il s'agit de l'interrogatoire d'un Compagnon chapelier par les juges calvinistes de Genève, en 1674. Le dénommé Barthélémy Garrigues, de Montauban, déclare, entre autres, avoir répondu à la question rituelle :

« Par quel chemin es- tu passé ? — par le chemin croisé ; de quoi était-il croisé ? — du bourdon de St Jacques. »²⁶

Il est donc bien question de saint Jacques, le patron des pèlerins, porteur du bourdon. Mais le saint patron des chapeliers était pourtant saint Jacques le Mineur, martyrisé à l'aide du marteau d'un foulon...²⁷ Il s'agit en tous les cas de la plus ancienne référence à saint Jacques le Majeur dans un rituel de Compagnons, sans qu'il soit fait référence à un quelque autre « Maître Jacques ».

Pour terminer sur ce point, signalons aussi, à la suite de Paul Labal et de Laurent Bastard, la confrérie en l'honneur de saint Jacques que veulent ériger des compagnons à Dijon en 1509, projet qui leur est refusé par les autorités au prétexte qu'ils « sont estrangers et de plusieurs contrées et nacions et ... ilz n'ont né cense né rentes pour l'érection d'une confrairie. »²⁸ Les professions de trois des suppliants sont indiquées : deux tisserands de toile et un cardeur. Il s'agit de Compagnons itinérants, issus de diverses provinces. Mais rien ne nous permet d'aller plus loin dans l'interprétation du fait : s'agit-il de saint Jacques le Majeur ou du Mineur ? Est-ce là un choix lié à leurs traditions ? Cherchent-ils à dissimuler en confrérie une société à caractère compagnonnique ?

De ce vaste tout d'horizon, on ne retiendra qu'une seule chose : le Maître Jacques de la légende de la Sainte-Baume emprunte l'essentiel de sa « personnalité » spirituelle à saint Jacques, saint patron dont il prend probablement le relais dans la tradition compagnonnique.

LE CHANTIER DES TOURS D'ORLÉANS ET LES MAÎTRES JACQUES

Il faut tout de suite souligner que la date de 1401 revendiquée par la légende compagnonnique comme commencement des tours d'Orléans, ne coïncide pas du tout avec la chronologie du chantier de la cathédrale. Mais on peut néanmoins faire l'hypothèse de travail qu'il s'est bel et bien passé sur ce chantier, à une date restant à déterminer, un événement en rapport avec le compagnonnage, dans lequel interviendraient, d'une manière ou d'une autre, tout ou partie seulement des « ingrédients » rapportés par la légende : un maître dénommé « Jacques » ou « Jacques Molère » ou encore « La Flèche d'Orléans » ; des travaux sur les tours ou sur la flèche ; un mécontentement parmi les ouvriers ; un autre maître dénommé « Soubise » ou originaire de Nogent ; etc. Explorons donc l'historique de ce grand chantier, au demeurant atypique, pour voir si nous y trouvons matière à progresser.

La cathédrale Sainte-Croix d'Orléans prend le relais d'un édifice roman, en grande partie ruiné en 1227. C'est en 1278 que Robert de Courtenay, petit-fils de Louis-le-Gros, décide de totalement la reconstruire dans le nouveau style, déjà bien en place, c'est-à-dire ce que nous

26. Procédure contre les compagnons chapeliers, 26-29 avril 1674 ; Archives d'Etat, Genève, n° 4295.

27. Les chapeliers fouleurs de feutre ont élu saint Jacques le Mineur parce qu'il a été frappé par un foulon sur le parvis du Temple de Jérusalem. La confrérie parisienne des compagnons chapeliers s'était logiquement placée sous sa protection. Cependant, au XIX^e siècle avec certitude, et peut-être plus tôt, les Compagnons chapeliers du Devoir choisirent saint Jacques le Majeur ; le prestige de ce dernier explique peut-être ce déplacement d'un saint Jacques (mineur) à un autre, plus célèbre (majeur). Il est vrai que la confusion entre les deux saints Jacques était déjà courante au Moyen Age.

28. Paul Labal : « Notes sur les compagnons migrants et les sociétés de compagnons à Dijon à la fin du XV^e et au début du XVI^e » ; *Annales de Bourgogne*, tome XXII, juillet-septembre 1950.



La cathédrale d'Orléans
de nos jours.

29. Cette gravure a été éditée seulement en 1600, lors du Jubilé de Sainte-Croix, mais elle rend compte de l'état de la cathédrale antérieurement au « grand abattis » de 1568.

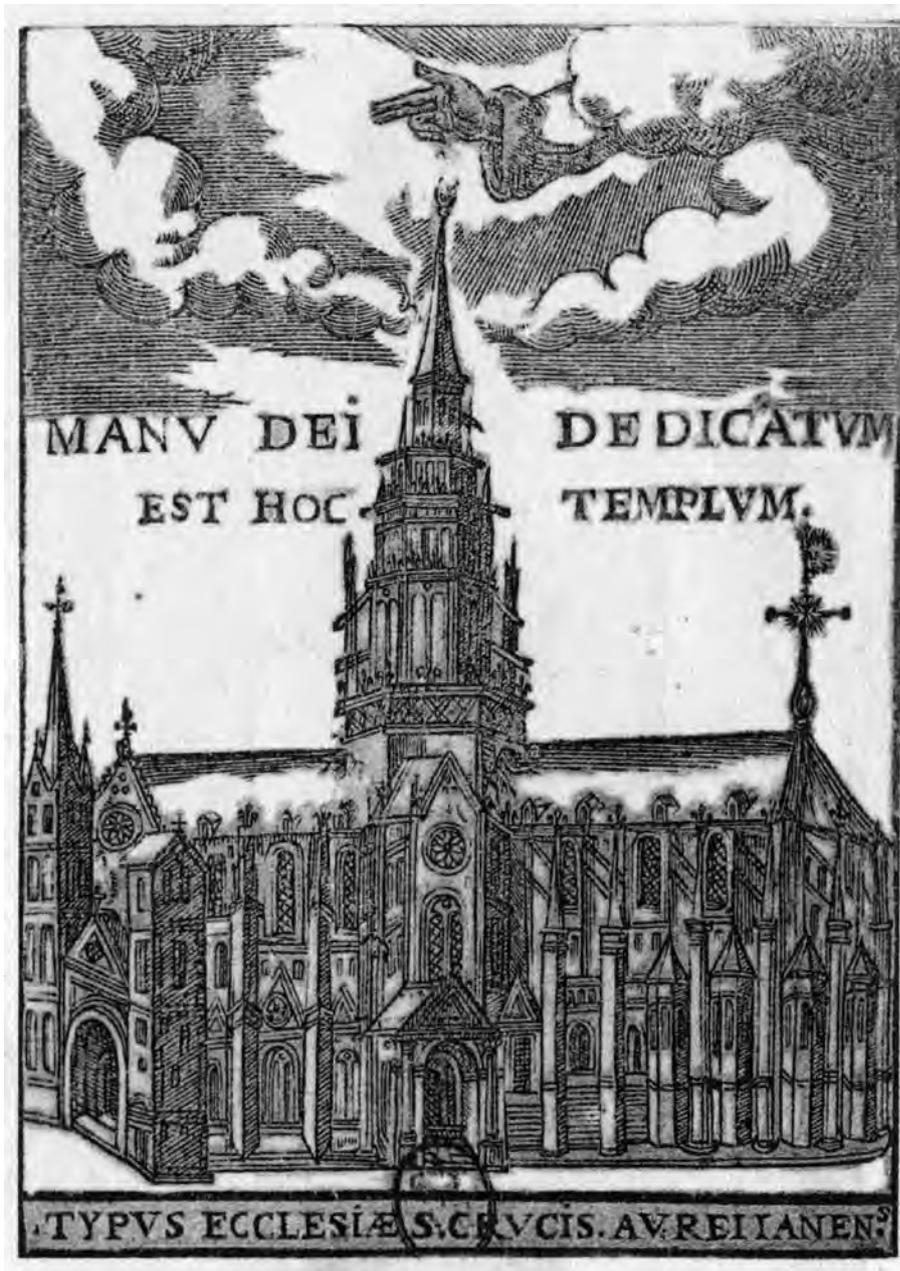
30. À cause de la raison religieuse que l'on veut trop souvent accorder à cette « scission » ou « dissension » : les Devoirants étant connus pour leur catholicité, *ipso facto* les Gavots seraient si ce n'est tous protestants, du moins sensibles aux idées de la Réforme ou, plus généralement, très tolérants. Sous l'Ancien Régime, cela reste à démontrer... On a ici à faire à un raisonnement a posteriori, pseudo logique, qui ne repose sur aucune source fiable et qui, au demeurant, se heurte à tout ce que l'on peut savoir des mentalités d'alors. Les Gavots de cette époque sont tout autant catholiques que les Devoirants. Il reste cependant possible qu'ils aient été moins soumis aux idées de la Contre-Réforme, qui a cherché à

appelons le style gothique. Le chantier du chœur débute en 1287 et s'achève en 1329, permettant ainsi de célébrer les offices.

Le chantier sera fermé ensuite durant toute la Guerre de Cent Ans, entre la France et l'Angleterre. **Il ne peut donc rien se passer en 1401!** Les travaux du transept reprennent vers 1450 et avancent lentement puisque c'est seulement vers 1530 que sont construites les troisième et quatrième travées de la nef. Une gravure ancienne²⁹ nous montre l'état le plus avancé dans lequel soit parvenu cette première construction gothique : on y remarque notamment l'imposante flèche, ainsi que les anciennes tours romanes.

Mais un événement dramatique qu'on a souvent voulu relier au problème de la scission entre Gavots et Devoirants³⁰, intervient dans la nuit du 23 au 24 mars 1568 : les protestants minent les quatre piliers de la croisée du transept, ce qui entraîne la chute de la flèche ainsi que la ruine totale du transept et des travées adjacentes de la nef et du chœur. Ne subsistent de l'édifice que les parties romanes — pignons du transept, façade et tours occidentales (les ancêtres de nos fameuses tours de la légende) — ainsi que deux travées accolées aux tours et les chapelles rayonnantes du chœur.

Le 9 août 1599, Henri IV, ancien chef du parti protestant converti au catholicisme, décide que la reconstruction se fera aux frais du trésor royal. Chose à noter, qui trahit certainement un souci d'économie plutôt que la volonté de « rester dans le style » : cette reconstruction est réalisée en gothique pour permettre le réemploi des vestiges. Le 18 avril 1601, la



La flèche de la cathédrale d'Orléans avant le 24 mars 1568.

Gravure de 1600.

D'après l'ouvrage de l'abbé Chenesseau, *Sainte-Croix d'Orléans*, *op.cit.*

première pierre est posée par Henri IV et Marie de Médicis. À partir de cette époque, la documentation sur le chantier est extrêmement abondante et elle a été magistralement étudiée par l'abbé Georges Chenesseau dans sa thèse de doctorat ès-lettres, publiée en 1921 sous le titre : *Sainte-Croix d'Orléans, histoire d'une cathédrale gothique réédifiée par les Bourbons, 1599-1829*³¹. C'est principalement de ce copieux ouvrage en trois volumes que je tire les informations qui vont suivre.

*
* *

Claude Johannet, maître maçon d'Orléans, est nommé conducteur des travaux du chantier de reconstruction. En 1608, c'est Jean Levesville qui prend sa succession. Les travaux avancent doucement : le chœur est terminé et rendu au culte en 1623.

éradiquer des compagnonnages certaines pratiques de Réception jugées en 1655 par les docteurs de la Sorbonne comme étant « impies, sacrilèges et superstitieuses ». Sur ce point, cf. Laurent Bastard, « Le Compagnonnage et l'Église au XVII^e siècle : des relations difficiles », in *Fragments d'histoire du Compagnonnage*, volume 3, Tours, Musée du Compagnonnage, 2003.

31. Abbé Georges Chenesseau : *Sainte-Croix d'Orléans, histoire d'une cathédrale gothique réédifiée par les Bourbons (1599-1829)*, Paris, 1921, éd. Champion, in-4, broché, 3 volumes : I. L'Œuvre artistique, 389 p. ; II. L'Œuvre administrative, 233 p. ; III. Album, 218 p.

LA RECONSTRUCTION DU VAISSEAU
L'OBÉLISQUE (1637-1662)

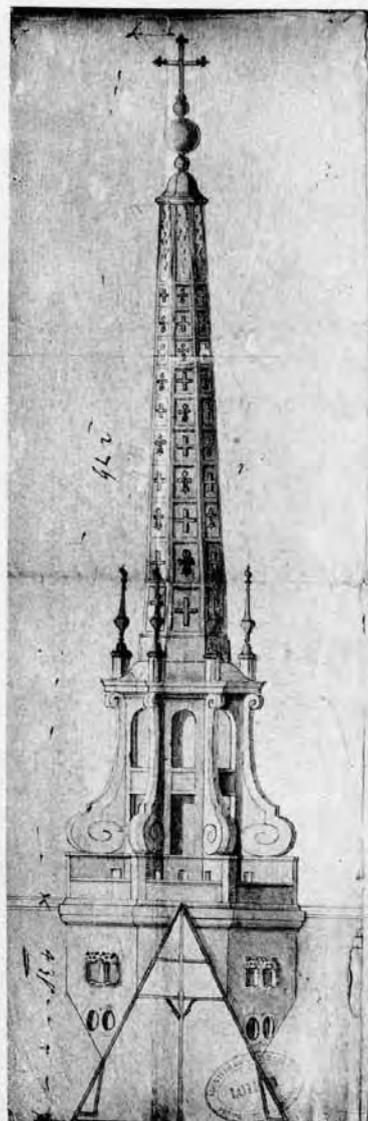


Fig. 69.

(Arch. Départ. du Loiret C. 397.)

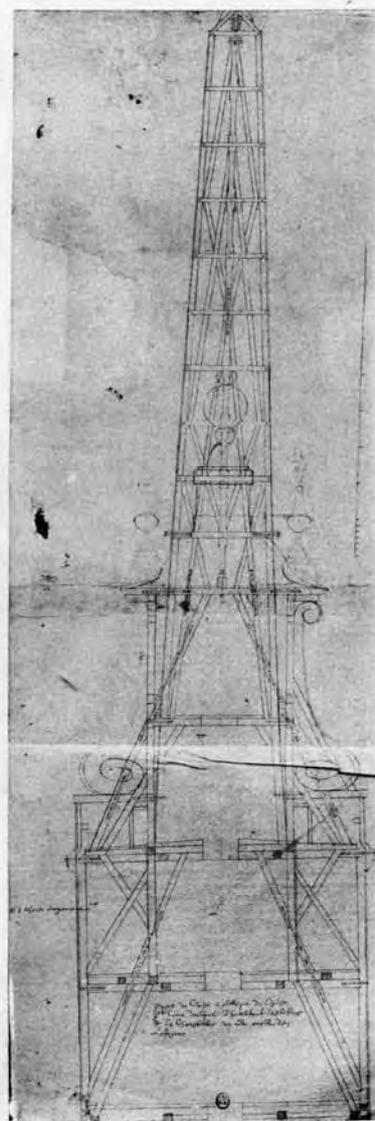


Fig. 70.

(Bibl. Nat. Estampes Va 91 fol. 145.)

L'obélisque de Lemercier.

D'après l'ouvrage de l'abbé
Cheneseau, *Sainte-Croix
d'Orléans, op.cit.*

Entre 1627 et 1636, le gros œuvre du transept est reconstruit, et, de 1642 à 1662, on construit la nouvelle flèche à la croisée du transept suivant un dessin de **Jacques Lemercier**.

En 1684, Louis XIV visite le chantier et s'étonne de la lenteur des travaux qu'il décide de terminer sans agrandir encore la cathédrale.

La fameuse flèche de Jacques Lemercier, dite « l'obélisque », sera détruite en 1691, sa charpenterie s'étant « torsée » et menaçant ruine. Une nouvelle flèche sera reconstruite de 1708 à 1723 suivant un plan de Guillaume Hénault, architecte orléanais et conducteur des travaux à cette date, plan révisé par les Premiers Architectes du Roi, Jules-Hardouin Mansart et Robert de Cotte.

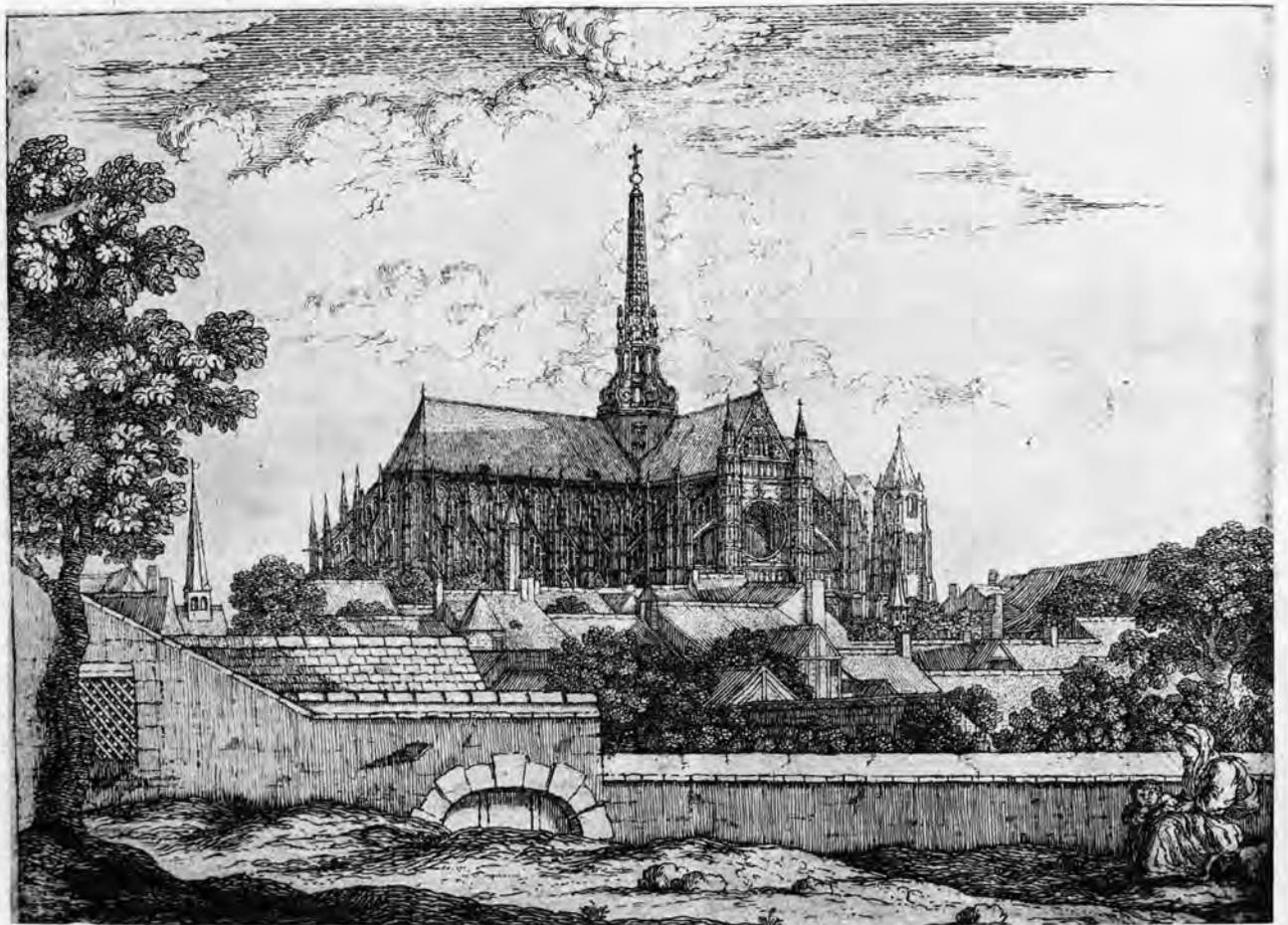


Fig. 71. — « Veue de l'église Sainte-Croix d'Orléans du costé du mail tirée en 1670. »

En 1708, Louis XIV approuve le projet de Guillaume Hénault et Robert de Cotte pour la reconstruction du massif occidental, c'est-à-dire nos fameuses tours et la façade.

En 1723, après avoir commencé les fouilles pour le fondement des tours et de la façade, Guillaume Hénault quitte le chantier. Le 15 mai 1723, l'Architecte du Roi **Jacques-Jules Gabriel**, cinquième « Jacques » dans la dynastie professionnelle des Gabriel, par ailleurs Contrôleur Général des Bâtiments du Roi et Premier Ingénieur des Ponts et Chaussées du royaume, visite les fouilles des tours afin de « connoître les différentes natures du terrain ». Avant de repartir pour Paris, il commande de nouvelles fouilles et soumet le rapport à l'Académie Royale d'Architecture le 14 juin. Dès le 2 août, il est de retour à Orléans pour visiter les nouvelles fouilles et se faire sa propre opinion.

C'est seulement en 1726 que l'on démolit le massif occidental roman (XII^e siècle) qui comportait 3 portails et deux tours. Une partie des matériaux sert à construire les nouveaux fondements dont la réalisation débute en 1731.

En 1736, Jacques Gabriel vint lui-même à Orléans pour dresser « deux plans de l'allongement de l'église avec son portail et les deux tours ». Il retouche le projet de Hénault et De Cotte, et, constatant comme Hénault l'avait déjà fait en son temps, que la « singulière fabrique » de l'ouvrage exposait les entrepreneurs à de nombreuses difficultés et méprises,

D'après l'ouvrage de l'abbé Chenesseau, *Sainte-Croix d'Orléans*, *op.cit.*

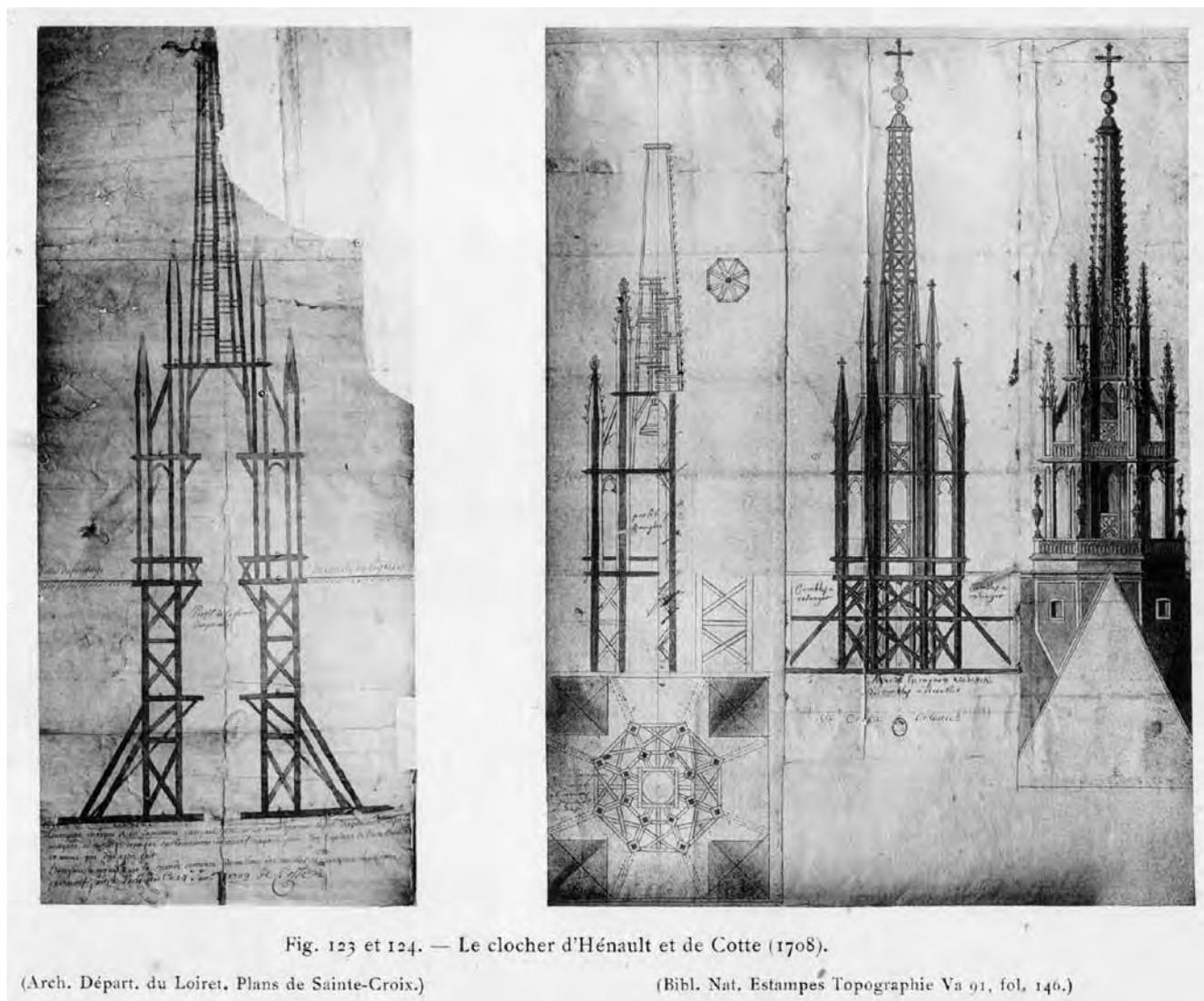


Fig. 123 et 124. — Le clocher d'Hénault et de Cotte (1708).

(Arch. Départ. du Loiret, Plans de Sainte-Croix.)

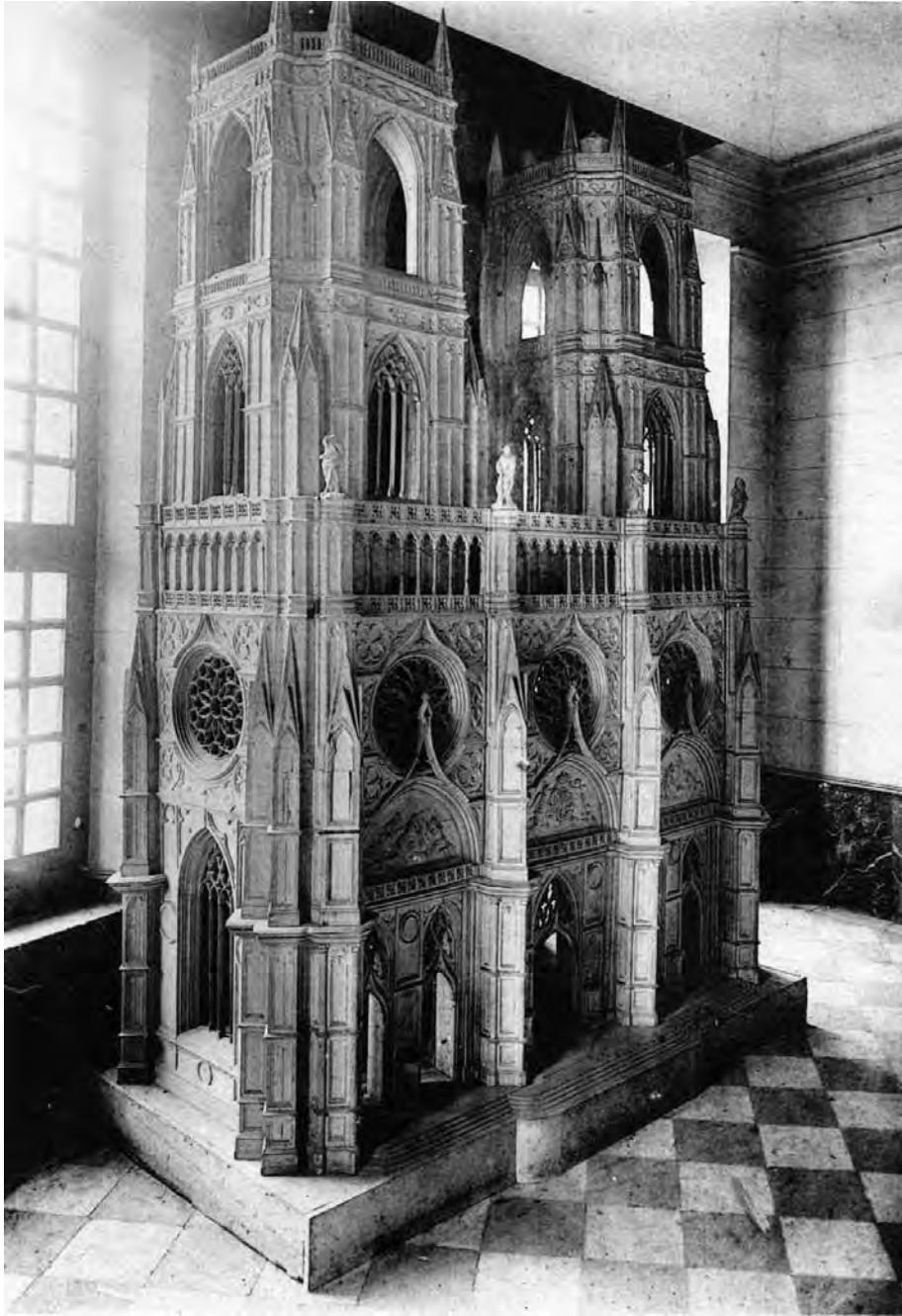
(Bibl. Nat. Estampes Topographie Va 91, fol. 146.)

D'après l'ouvrage de l'abbé
Chenesseau, *Sainte-Croix*
d'Orléans, *op.cit.*

s'ils n'avaient pour guides que des plans, il fait réaliser à Versailles en 1737 une maquette par le maître menuisier L'Echaudé, maquette qui est terminée en mai 1739 et présentée à Louis XV afin qu'il approuve le projet. Cette maquette, classée Monument Historique, est actuellement conservée dans la cathédrale d'Orléans.

L'adjudication des travaux de maçonnerie est passée le 30 avril 1739 à **Ambroise Lemoyne**, entrepreneur de Beaugency. Gabriel ayant établi des conditions très strictes quant aux qualités des pierres employées à ces travaux, Lemoyne connut des difficultés à s'approvisionner qui retardèrent le chantier. Jacques-Jules Gabriel décède en avril 1742, avant le commencement des travaux de maçonnerie. Le chantier se poursuit sous le contrôle de Desroches, ingénieur qui le représentait déjà sur place. Lemoyne quant à lui décède en 1763, après avoir fait connaître au chantier son meilleur rythme d'avancement depuis le début de la reconstruction.

Louis-François Trouard, grand prix d'architecture en 1753, est nommé conducteur des travaux en 1765. Très actif, il modifie les méthodes employées jusqu'alors sur le chantier quant à la taille des pierres. Celles-ci ne sont plus épannelées en carrière, mais expédiées à l'état de blocs et la taille s'effectue à pied d'œuvre. Les profils et les sculptures sont achevées avant la pose, avec un dernier ragrément au fur et à mesure de



La maquette réalisée par le maître menuisier L'Échaudé à la demande de Jacques-Ange Gabriel.

D'après l'ouvrage de l'abbé Chenesseau, *Sainte-Croix d'Orléans*, *op.cit.*

la pose des assises, ce qui est une opération délicate, notamment pour les sculptures. De fait, les entrepreneurs furent obligés de « faire venir à grands frais des ouvriers de Paris ».

Un commencement de grève a lieu fin mars 1769 à cause d'ouvriers normands mécontents du salaire qui leur était octroyé. En effet, l'année précédente, on en avait demandé un certain nombre pour le 8 mars, en promettant de leur payer les journées au tarif des jours d'été. Les mêmes ouvriers, accompagnés d'autres, sont venus d'eux-mêmes à la même époque en 1769 et escomptent obtenir le même traitement avantageux, ce que n'entendent pas les entrepreneurs qui n'avaient pris aucun engagement à cet égard. Après avoir obtenu d'un des entrepreneurs ce qui leur était dû, au tarif normal, nombreux sont les ouvriers normands qui quittent alors Orléans. La Justice, prévenue trop tard du fait de grève, ne parvient à en emprisonner qu'un seul, surnommé « La Volonté »

D'après l'ouvrage de l'abbé
Cheneseau, *Sainte-Croix
d'Orléans*, *op.cit.*

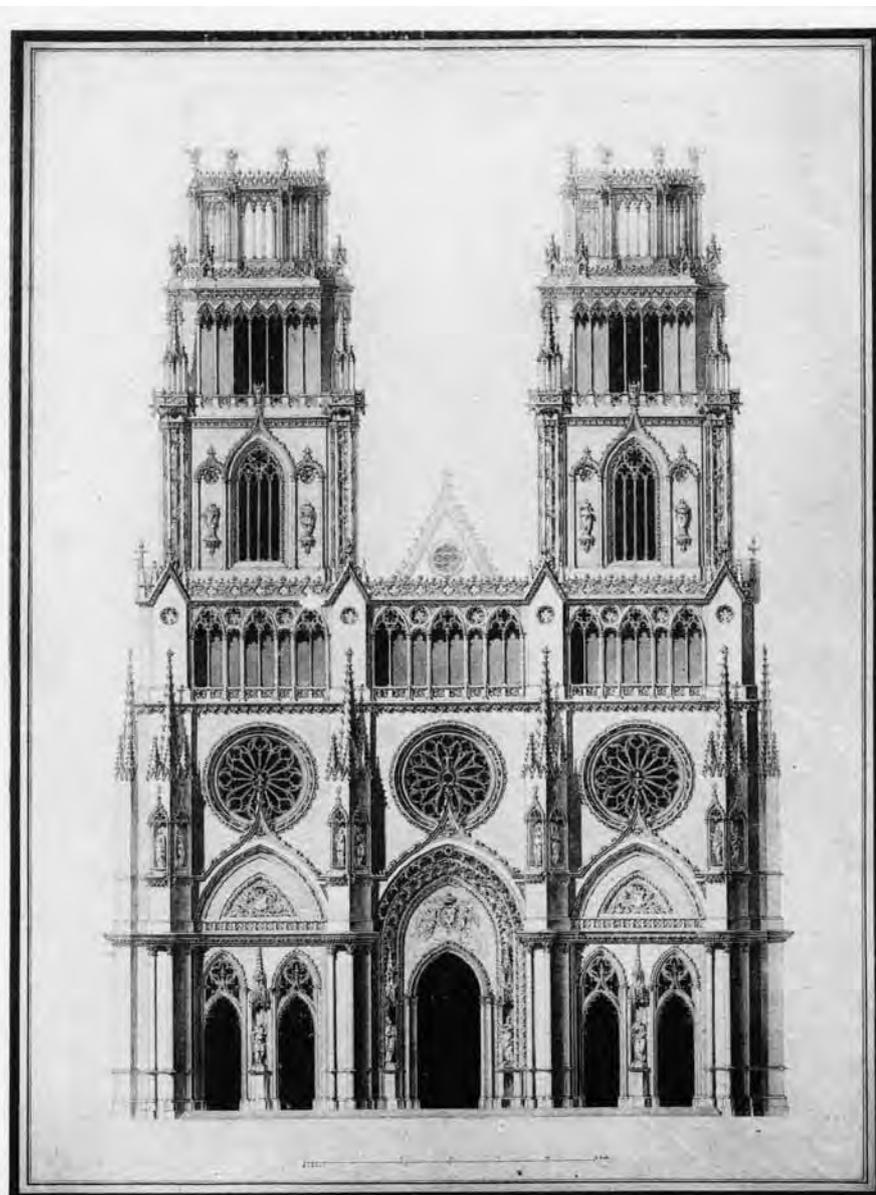


Fig. 141. — Le projet de Trouard. Élévation de la façade.
(Musée d'Orléans.)

— surnom qui suggère qu'il s'agit d'un Compagnon. L'incident ne va pas plus loin semble-t-il, et, sous réserve d'un inventaire plus détaillé, c'est là le seul épisode qui évoque les troubles et la fuite de certains Compagnons rapportée par la légende compagnonique.

Au printemps 1774, Trouard est déchu de ses fonctions à la suite d'une cabale à laquelle participa celui qui lui succéda, **Jacques-Guillaume Legrand**. Suspecté de favoriser certains entrepreneurs en leur accordant des prix trop élevés, Trouard fait alors l'objet d'un contrôle : il doit remettre tous les plans et marchés à un architecte de confiance envoyé au nom du roi. Celui, Legrand, est à Orléans le 21 mars 1774, « accompagné d'une douzaine de tailleurs de pierre, de maçons et d'appareilleurs ». D'après le récit de Trouard, Legrand aurait eu à l'égard des responsables du chantier une attitude insolente, tandis que ses « satellites » se



D'après l'ouvrage de l'abbé
Chenesseau, *Sainte-Croix
d'Orléans*, *op.cit.*

seraient permis des « forfanteries burlesquement puériles », disant que « les anciens entrepreneurs allaient être chassés et remplacés par eux. »

C'est donc sous la direction de Jacques-Guillaume Legrand que le premier étage des tours est réalisé de 1774 à 1778, le second étage de 1782 à 1787.

Le troisième étage des tours sera édifié de 1787 à 1790 sous la conduite de Pierre-Adrien Paris, Legrand semblant avoir été à son tour écarté.

Seul autre trouble ouvrier à noter : les tailleurs de pierre et maçons menacent d'abandonner le chantier en août 1790, faute d'avoir reçu leur salaire. La municipalité d'Orléans le paya, mais les soubresauts de la Révolution n'allaient pas tarder à totalement stopper les travaux, et aussi à provoquer quelques saccages.

Il faut attendre la Restauration pour qu'en 1816 les travaux recommencent et c'est seulement le 8 mars 1829 que la nouvelle façade et les tours de la cathédrale seront dévoilées, lors de l'inauguration de la cathédrale, à l'occasion du 4^e centenaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc.

*
* * *

Les travaux importants des XVII^e et XVIII^e siècles voient donc intervenir trois « Maîtres » Jacques :

- Jacques Lemercier, architecte de la seconde flèche en 1642 ;
- Jacques-Jules Gabriel, architecte de la façade et des tours à partir de 1723 ;
- et enfin, Jacques-Guillaume Legrand, conducteur des travaux de ces tours de 1774 à 1787.

Jacques Lemercier

Sans nul doute, au vu de l'objet de son intervention sur le chantier de la cathédrale Sainte-Croix, il est extrêmement tentant d'attribuer au premier de ces Jacques le surnom compagnonnique de « La Flèche d'Orléans » accordé par la légende à Jacques Moler. Premier Architecte du Roi de 1639 à 1653, protégé aussi par Richelieu (c'est à sa demande qu'il établira les plans de la Sorbonne), Jacques Lemercier ou Le Mercier (1585-1654) est le descendant d'une lignée de maîtres maçons de Pontoise, ville où il est lui-même né. Il peut donc tout à fait, comme l'avait probablement été quelques décennies auparavant le célèbre architecte Philibert Delorme, avoir été reçu Jeune Homme ou même Compagnon tailleur de pierre dans les premiers temps de sa carrière. Dans tous les cas, fils d'un tailleur de pierre, il ne pouvait guère ignorer l'existence de leur(s) compagnonnage(s) — dont précisément certains des plus anciens témoignages concrets de l'existence datent de ces premières décennies du XVII^e siècle³². Je rappellerai ici que les anciens Compagnons tailleurs de pierre n'étaient pas que des artisans et qu'autrefois, ils recevaient aussi dans leurs rangs des dessinateurs, ingénieurs et architectes.

En tant que premier architecte du Roi, il exerçait une autorité considérable sur de nombreux artisans du Bâtiment dans tout le royaume de France. Il était chargé de travaux de maîtrise d'œuvre pour le compte de l'administration des Bâtiments du Roi, sous l'autorité d'un surintendant³³. Mais il exerçait surtout d'importantes responsabilités administratives, en qualité de maître d'ouvrage des travaux ordonnés par les Bâtiments du Roi : il avait la charge de passer les marchés de travaux avec les entrepreneurs et les artisans, de surveiller la gestion des magasins de matériaux et fournitures, d'inspecter les chantiers, de procéder à la réception des travaux, etc. Il était assisté par tout un personnel : des intendants, des contrôleurs généraux, des dessinateurs, un inspecteur général, tous choisis parmi les architectes les plus distingués du royaume et le plus souvent membres de l'Académie royale d'architecture. Il disposait également de comptables et de commis.

32. J'évoque ici les marques de passages de Compagnons tailleurs de pierre, sans précision de rite, que l'on trouve sur les parois de la fameuse « vis » de l'abbatiale de Saint-Gilles-du-Gard.

33. Le plus célèbre sera, de 1664 à 1683, Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), surintendant et ordonnateur général des bâtiments, arts, tapisseries et manufactures de France, parallèlement contrôleur général des finances et secrétaire d'État à la Maison du Roi. Il est à souligner que Colbert était lui aussi descendant d'une lignée de maîtres maçons. Autre surintendant célèbre, de 1699 à 1708, Jules Hardouin-Mansart (1646-1708), parallèlement Premier architecte du Roi.



À gauche, la chapelle de la Sorbonne construite entre 1635-1653 par Jacques Lemercier.

Ci-dessous, statue de Jacques Lemercier sur la façade du Palais du Louvre

Photographie Jacques Mossot (source : www.structurae.de)



Ce pourrait donc être un parfait et très réel « Maître Jacques » pour les Compagnons de son époque. Comme le rapporte la légende racontée par Perdiguier, à propos de Moler et Soubise, il est certain que du fait de sa haute fonction dans les chantiers royaux, lorsque Jacques Lemercier avait prononcé, « tout fléchissait sous son joug puissant ».

Jacques-Jules Gabriel et la dynastie des Gabriel

L'architecte Jacques-Jules Gabriel sous la direction duquel commencèrent les travaux d'édification des tours de la cathédrale d'Orléans fut lui aussi titulaire de la charge de Premier Architecte du Roi, de 1734 à 1742, avant que son célèbre fils Jacques-Ange (1698-1782) lui succède à cette place, de 1742 à 1775.

Tout ce qui vient d'être dit à propos de Jacques Lemercier au sujet de l'importance de cette fonction, s'applique *a fortiori* et avec plus de force encore à Jacques-Jules Gabriel et à son fils, qui eurent en charge parmi les plus grands chantiers du XVIII^e siècle, sous les règnes de Louis XV et Louis XVI. Il est également à noter que l'origine familiale des Gabriel, au début du XVII^e siècle, est, comme pour Lemercier, enracinée dans le

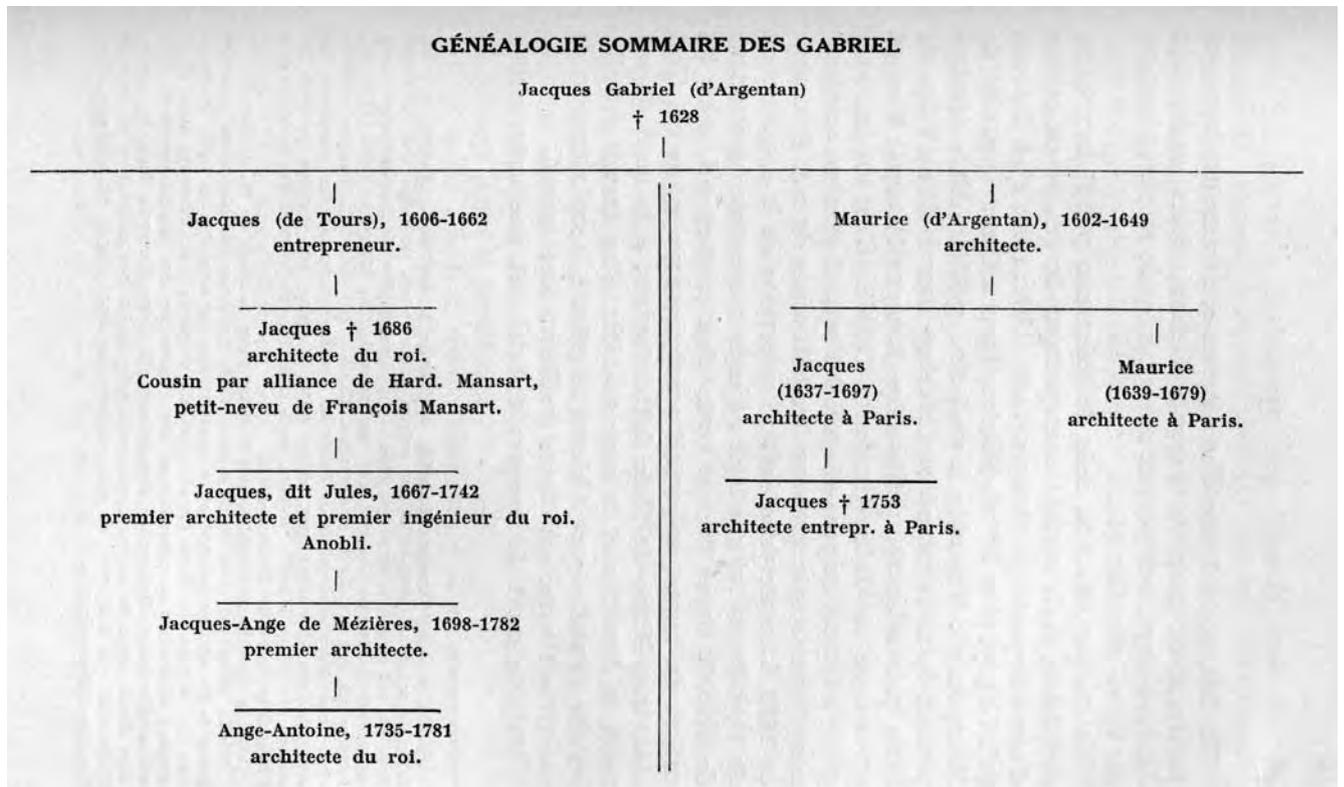
Buste de Jacques Ange Gabriel par
J. B. Lemoyne, Musée du Louvre.

Cliché Giraudon.



métier de maître maçon, c'est-à-dire de tailleur de pierre et entrepreneur. Le grand-père de Jacques-Jules, *alias* Jacques V, déjà prénommé Jacques (d'où l'emploi par les historiens de la numérotation pour distinguer certains membres de la famille), était un maître maçon de Tours, né en 1606 et décédé en 1662. Nous avons donc à faire à des architectes qui sont parmi les plus grands de leur époque, mais qui conservent le souvenir de leur origine ouvrière proche et détiennent en plus des connaissances théoriques et artistiques un certain savoir pratique.

À défaut de pouvoir être surnommé « La Flèche » puisqu'il n'intervient pas du tout sur cette partie de l'architecture, Jacques-Jules Gabriel, concepteur et ordonnateur des travaux des fameuses tours, ferait donc lui aussi un bien réel « Maître Jacques ». J'y reviendrai certainement dans une autre étude car nous croisons par ailleurs, dans notre quête des origines compagnonniques, les Gabriel père et fils. Ce sont eux notamment qui dirigent l'exceptionnel chantier de la place de la Bourse à Bordeaux, lieu emblématique d'affrontement entre les Compagnons tailleurs de pierre Passants et Étrangers.



Jacques-Guillaume Legrand

Quant à Jacques Legrand, son nom de famille pourrait avoir été interprété dans un sens symbolique par les Compagnons d'autrefois : « Maître Jacques le Grand ». Réel conducteur des tours d'Orléans, c'est un personnage important, protégé par de hauts personnages de la cour, et il peut lui aussi nous faire un très convenable « Maître Jacques ». On notera au crédit de cette hypothèse le fait que lorsque Jacques-Guillaume Legrand se présenta sur le chantier pour détrôner Trouard, il était accompagné de sa propre équipe de tailleurs de pierre et appareilleurs. Cela cadre tout à fait avec un conflit entre sociétés de Compagnons tailleurs de pierre puisque c'est précisément à cette époque, le milieu des années 1770, que l'on a trace de l'extension des conflits entre Étrangers et Passants sur les grands chantiers.

*
* *

Voilà ce qu'il est actuellement possible de dire à partir des données sommaires recueillies sur ce chantier. C'est suffisamment prometteur pour qu'une exploration plus profonde s'avère souhaitable, sachant cependant que, hélas, la quasi totalité des fonds d'archives anciens du département du Loiret ont été détruits par les flammes en 1940. L'ouvrage monumental de l'abbé Chenesseau n'en est justement que plus précieux.

Et le Père Soubise dans tout cela ?

Mais, me direz-vous, si nous avons des « Maîtres Jacques » à profusion, nous n'avons croisé aucun élément concernant son acolyte, le Père Soubise, ni non plus, pour en rester à Maître Jacques lui-même,

Généalogie sommaire des Gabriel établie par G. Gromort in : *Jacq-Angé Gabriel, sa vie, son œuvre*, éd. Vincent & Cie, Paris, 1928.

d'élément concernant ce nom de « Moler » ou « Molaire » qui lui est donné par la légende — et qu'on a si souvent rattaché au nom du dernier Grand Maître de l'Ordre du Temple, Jacques de Molay.

Concernant le Père Soubise, je n'ai rien trouvé, à moins de considérer qu'il entretient un rapport avec le **Lemoine** signalé, entrepreneur en maçonnerie. Son personnage occupe une nouvelle fois, comme dans la légende de la Sainte-Baume, une position totalement secondaire par rapport à Maître Jacques, rien de précis et de concret n'étant dit finalement à son sujet. Tout au plus peut-on noter que la mention de Nogent-sous-Paris renvoie probablement à Nogent-sur-Marne, une ville proche de Paris, comme le Pontoise de Jacques Le Mercier. On peut aussi songer au nom de famille du dernier conducteur des travaux des tours : Pierre-Adrien **Paris**. Mais tout cela est peu consistant.

Au demeurant, je reste persuadé pour ma part que le Père Soubise des Compagnons Bondrilles n'est autre à l'origine que le fameux maréchal de Soubise (1715-1787), celui qui a été ainsi brocardé dans les épigrammes de son temps, après sa défaite contre la Prusse à Rossbach en 1757 :

« Soubise dit, *la lanterne à la main* :
 — J'ai beau chercher. Où diable est mon armée ?
 — Elle était là pourtant hier matin.
 — Me l'a t'on prise ou l'aurais-je égarée ?
 — Ah ! je perds tout. Je suis un étourdi.
 — Que vois-je, ciel ! que mon âme est ravie !
 — Prodige heureux. La voilà ! La voilà !
 — Eh ventrebleu ! Qu'est-ce donc que cela ?
 — Je me trompais : c'est l'armée ennemie. »

Pourquoi les Compagnons charpentiers se seraient-ils donnés pour « Père » ce maréchal de France ? Cela reste une énigme. C'est peut-être en rapport avec le fait qu'il était le « compagnon » de Louis XV, avec qui il avait été élevé ; en tous les cas, il affectionnait tellement ce qualificatif de « Compagnon » qu'il l'employait pour interpeller fraternellement les gendarmes de sa compagnie. Les sources documentaires restent insuffisantes pour savoir si justement, avant de se revendiquer « enfants » de tel ou tel des trois fondateurs légendaires actuellement connus, les Compagnons n'auraient pas plus simplement revendiqué le haut patronage de tel ou tel puissant personnage, ce patronage évoluant au fil des époques et des règnes. De fait, pour les tailleurs de pierre, le patronage de tous ces « Maîtres Jacques » occupant la fonction de Premier Architecte du Roi peut avoir contribué à la naissance d'un personnage syncrétique. Je reviendrai sur cette hypothèse en conclusion de cette étude.

Concernant le nom de Molère, mes recherches m'ont en revanche amené à deux découvertes, dont une curieuse et troublante — même si finalement elle ne me semble pas sérieuse.

Mollière, sculpteur sur les tours d'Orléans en 1786

À défaut d'un appareilleur nommé Jacques Molère, il existe bel et bien un Mollière, dont hélas j'ignore le prénom, qui travailla comme entrepreneur de sculpture sur les moulures et ornements de nos fameuses



tours, à partir de mai 1786, sous la conduite de « Maître Jacques » Legrand. Il travailla au deuxième étage des tours, et de ce fait, probablement aux clochetons ajourés qui en marquent les angles et qui sont de très beaux morceaux de sculpture. Je ne suis pas parvenu à trouver d'avantage d'informations à son sujet. Il y a toutefois fort à parier qu'en tant que sculpteur sur pierre spécialisé dans les ornements d'architecture, il s'agissait au départ d'un tailleur de pierre. Peut-être avait-il été reçu Compagnon et pour le cas où il se serait prénommé Jacques et qu'il aurait été natif d'Orléans, il est certain qu'on aurait là un parfait « Maître Jacques dit La Flèche d'Orléans ». Resterait cependant à savoir en quoi ce personnage qui n'a pas dirigé le chantier, d'aucune manière que ce soit, aurait mérité de devenir le « Père » d'une aussi grande famille compagnonnique.

Parvenu à ce stade, il est important à souligner que si l'orthographe des documents compagnonniques anciens est souvent fantaisiste, celle des noms de famille n'est pas moins « fluctuante » dans la plupart des documents anciens, quel que soit le niveau d'instruction des scripteurs.

Le nom de notre sculpteur « Mollière » est parfaitement compatible avec celui que rapporte la légende, « Molère ». Et bien évidemment, entendant ce nom, aucun d'entre nous ne peut s'empêcher de songer aussitôt au céléberrime Jean-Baptiste Poquelin (1622-1673), alias « Molière », l'auteur de tant de chefs-d'œuvre du théâtre français

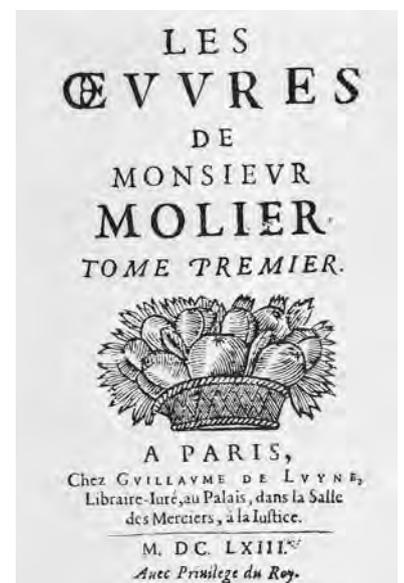
Molière, Orléans, Maître Jacques et La Flèche

Or il se trouve que ce fils de maître tapissier du roi, qui le 18 décembre 1637 prêta lui aussi le serment de tapissier royal, bifurqua tout d'abord vers la profession d'avocat et prit ses licences de droit en 1642 à... Orléans ! Après s'être inscrit au barreau de Paris durant six mois, il prit brièvement la succession de son père dans la charge de tapissier royal avant de l'abandonner dès janvier 1643. Et commença alors la carrière théâtrale que l'on sait.

Outre le fait qu'il possède donc un lien avec Orléans, deux autres détails sont à relever qui, si l'on voulait exploiter cette veine à la manière d'un Dan Brown, pourraient faire croire à un mystère Molière en intime rapport avec le Compagnonnage.

Tout d'abord, le fait que son nom est un pseudonyme sur lequel il n'a jamais voulu s'expliquer. Et dont l'orthographe ancienne n'était pas « Molière » avec un accent grave, mais « Moliere » sans accent — ou encore, ainsi qu'en atteste la page de titre de ses œuvres reproduite ici, « Molier ». Selon son biographe contemporain Grimarest, auteur d'une *Vie de Moliere* en 1705, c'est après son long séjour auprès de Pierre Corneille à Rouen en 1644 que « Moliere prit le nom qu'il a toujours porté depuis. Mais lorsqu'on lui a demandé ce qui l'avait engagé à prendre celui-là plutôt qu'un autre, jamais il n'en a voulu dire la raison, même à ses meilleurs amis ». De là à imaginer un mystère Moliere/Corneille, c'est un pas que d'aucuns ont franchi depuis longtemps, mais que, sans préjudice de son intérêt propre, nous n'approfondirons pas ici.

Ensuite et surtout, il faut noter la présence dans l'une de ses plus célèbres pièces, *L'Avare*, d'un personnage nommé « Maître Jacques ». C'est à lui que s'adresse la non moins célèbre tirade :



« Valère : Apprenez, Maître Jacques, vous, et vos pareils, que c'est un coupe-gorge, qu'une table remplie de trop de viandes; que pour se bien montrer ami de ceux que l'on invite, il faut que la frugalité règne dans les repas qu'on donne; et que suivant le dire d'un ancien, *il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger.* »³⁴

C'est de ce personnage que provient l'expression « faire le Maître Jacques » pour parler de quelqu'un qui porte plusieurs casquettes, car dans la pièce de Molière, il est à la fois le cuisinier et le cocher d'Harpagon :

« Harpagon : Ho ça! Maître Jacques, approchez-vous; je vous ai gardé pour le dernier.

Maître Jacques : Est-ce à votre cocher, monsieur, ou bien à votre cuisinier que vous voulez parler ? car je suis l'un et l'autre.

Harpagon : C'est à tous les deux.

Maître Jacques : Mais à qui des deux le premier ?

Harpagon : Au cuisinier.

Maître Jacques : Attendez donc, s'il vous plaît. (Il ôte sa casaque de cocher et paraît vêtu en cuisinier.)

Harpagon : Quelle diantre de cérémonie est-ce là ?

Maître Jacques : Vous n'avez qu'à parler. »³⁵

Quand on sait que les couleurs compagnonniques étaient autrefois nommées des « livrées », comme la tenue des domestiques, il est effectivement matière à se demander « quelle [...] cérémonie est-ce là ? »... D'autant que le pendant de Maître Jacques dans la pièce, c'est-à-dire le valet de Cléante, se nomme... La Flèche !

Mais laissons-là cette avalanche de coïncidences troublantes : nous écrirons un autre jour un roman fantastique rempli de clés !

Conclusions

Nous voici parvenus au terme de ce vaste mais finalement trop bref tour d'horizon...

Nous avons croisé de nombreuses pistes, qui, pour les plus crédibles, nous ramènent toutes à une époque bien moins ancienne que ce que les légendes revendiquent : *grosso modo* entre le milieu du XVI^e siècle et le milieu du XVIII^e. Qu'il s'agisse en effet des saints Jacques ou des maîtres maçons et architectes qui ont pu servir de prototypes à Maître Jacques, c'est à cette période qu'ils appartiennent, historiquement, ou que leur culte déjà ancien connaît des évolutions trouvant écho dans les légendes compagnonniques.

C'est au demeurant une période dont les recherches menées durant ces dernières années, montrent qu'elle est, si ce n'est celle de la naissance de nombreux compagnonnages, du moins celle durant laquelle le phénomène compagnonnique prend une forme proche de celle que nous lui connaissons aujourd'hui. Le XVII^e siècle est à cet égard une période charnière, qui reste toutefois à étudier en profondeur.

34. *L'Avare*, acte III, scène 1.

35. *L'Avare*, acte III, scène 1.



Un « super saint Jacques »

Un point plus particulièrement est en rapport direct, je pense, avec notre sujet : celui de la manière dont les compagnonnages vont absorber les soubresauts de la Contre-Réforme. Ainsi, le célèbre pèlerinage des Compagnons du Devoir — on devrait préciser « des enfants de Maître Jacques » — à la Sainte-Baume, lieu qui est avant tout lié à sainte Marie-Madeleine, traduit assez probablement de leur part une soumission, librement consentie ou non, à la pensée de la Contre-Réforme, dont précisément cette sainte est l'une des icônes.

Le passage d'un saint Jacques à un Maître Jacques non sanctifié, bien qu'ayant une mort édifiante, est assez certainement lui aussi un héritage direct de cette époque suspicieuse quant aux croyances religieuses. Si le culte de ces deux saints Jacques est bien établi depuis une époque reculée du Moyen-Âge, le XVI^e siècle verra l'expulsion du Nouveau Testament de l'*Évangile de Jacques* et des *Actes de Jacques*, au profit de la seule *Épître de Jacques*. Il n'est pas à exclure que la popularité du « super saint Jacques » dans les milieux artisanaux ait été suspecte aux yeux des tenants les plus stricts de la Contre-Réforme, ou qu'on ait craint qu'elle le devienne, et qu'à ce titre, on ait substitué un simple « maître » au « super saint ». On sait combien les Docteurs de la Sorbonne en 1655 regardaient avec horreur les pratiques initiatiques des Compagnons d'alors, qui n'étaient pourtant, finalement, qu'une forme théâtrale de la Passion du Christ, que la mise en scène d'un « mystère » médiéval de la Passion.

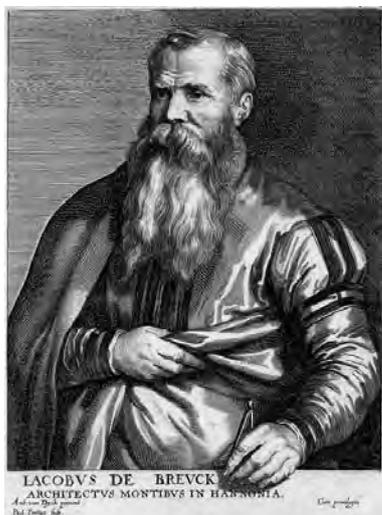
Deux Maîtres Jacques

Il ressort également de ces analyses qu'il a dû exister à l'origine non pas un mais deux Maîtres Jacques : d'une part, le « super saint Jacques » substitué que vont adopter la grande majorité des Compagnons du Devoir, d'autre part, un authentique architecte prénommé Jacques sous le patronage duquel se plaçaient les Compagnons tailleurs de pierre.

Rappelons à l'appui de cette hypothèse de l'existence de deux Maîtres Jacques, le fait que lors de la publication en 1839-1841 du livre de Perdiguier relatant la légende de la Sainte-Baume, les Compagnons Passants tailleurs de pierre ignoraient celle-ci (au profit semble-t-il de la légende des tours d'Orléans), ce qui est tout de même extraordinaire de la part de ceux qui passent pour être les premiers « enfants » du Maître assassiné !

Le prototype initial du Maître Jacques des tailleurs de pierre est, à mon avis, Jacques Barozzi de Vignole. Il symbolise bien, de par ses célèbrissimes *Règles pour les cinq ordres d'architecture*, le détenteur par excellence du savoir architectural antique. C'est au demeurant à lui que font assez certainement allusion les passages de la légende de la Sainte-Baume relatifs au métier de tailleur de pierre, sculpteur, architecte.

Puis peu à peu, d'autres architectes réellement prénommés Jacques vont exercer une autorité considérable sur les chantiers royaux dont les Compagnons sont les ouvriers : Jacques Lemercier, Jacques-Jules Gabriel, Jacques Gabriel. Là-dessus, d'autres « Maîtres Jacques » vont également intervenir sur ce chantier emblématique qu'est la reconstruction en style gothique de Sainte-Croix d'Orléans.



Un autre candidat potentiel
au titre de « Maître Jacques » :
Jacques du Broecq
(circa 1505-1584).

Portrait gravé par Antoon
Van Dyck (1599-1641).

Sculpteur, architecte, ingénieur,
expert en arts anciens,
restaurateur de monuments,
urbaniste... cet artiste polyvalent
est originaire de Mons (Belgique).

Sa consécration date de 1555 :
il reçoit le titre de « Maître artiste
de l'empereur » par Charles Quint.

Il y aura un glissement entre le patronage réel et le patronage symbolique, probablement favorisé par le fait que, précisément, si ce prénom est fréquent, c'est qu'il renvoie à un saint d'autant plus populaire qu'il est censé être celui de la « bonne mort » et qu'il est même capable de ressusciter les enfants, ce qui n'est pas rien du point de vue initiatique.

Ce ne serait donc qu'au cours de la première moitié du XIX^e siècle que, sous la pression d'une part des nouvelles sociétés « irrégulières » — les boulangers, les cordonniers —, soucieuses de détenir elles-aussi des légendes édifiantes, et d'autre part des publications comme celle de Perdiguiet, que nos légendes de Maître Jacques se sont formellement constituées, en faisant se télescoper des sources très variées, aussi bien « sérieuses », comme le légendaire des saints Jacques ou le souvenir du grand chantier à peine clos de Sainte-Croix, que plus ou moins « fantaisistes », comme Jacques de Molay, déjà à la mode, ou encore, ce n'est qu'une hypothèse *ab absurdo*, le souvenir de la pièce de théâtre de Molière.

Quant à la suite de ces avatars au cours du XIX^e siècle et du XX^e, c'est, comme le disait Rudyard Kipling, « une autre histoire ». En entrant dans le champ de l'histoire documentée, les légendes subissent alors les influences non moins chaotiques — des « avatars » au sens prosaïque du terme — des essais d'interprétation historique ou ésotériques. J'espère que la présente contribution n'ajoutera pas à la confusion !

NOTE ADDITIONNELLE

Afin d'illustrer, du seul point de vue des sources compagnonniques, le grand nombre d'hypothèses qu'il est possible de formuler quant à la personnalité réelle de Maître Jacques, il est intéressant d'évoquer un article d'Abel Boyer, *Périgord Cœur Loyal*, intitulé « Qui est notre Maître Jacques ? » et publié dans le journal *Le Compagnonnage* (n° 49, août 1923, pp. 2-3).

Dans cet article, A. Boyer commence par faire justice, sans mâcher ses mots à certains égards, d'une hypothèse largement répandue chez les Compagnons du Devoir d'alors, celle d'une identité entre Maître Jacques et le Christ :

« [...] Non je ne crois pas comme il en fut d'usage fort longtemps, que Maître Jacques fut le Christ, ceci est pour détruire une légende que nos archives nous conservent, mais qu'il faut respecter dans sa fausseté parce qu'elle a présidé longtemps aux rites secrets de nos pères. [...] »

Il poursuit en évoquant à la suite des recherches de Perdiguiet, le dernier grand-maître de l'Ordre du Temple, Jacques de Molay, hypothèse qui, de toute évidence, emporte son adhésion et qu'il met en parallèle avec la présence dans le chœur de la basilique de Saint-Maximin d'une allégorie représentant Jacques Salomon, dont on ne saura rien de plus sinon que d'après une mention, il est décédé, comme Jacques de Molay, en 1314. Enfin, il évoque longuement Jacques Artevelle, d'après un historien ayant écrit à son sujet en 1850, M. Salières :

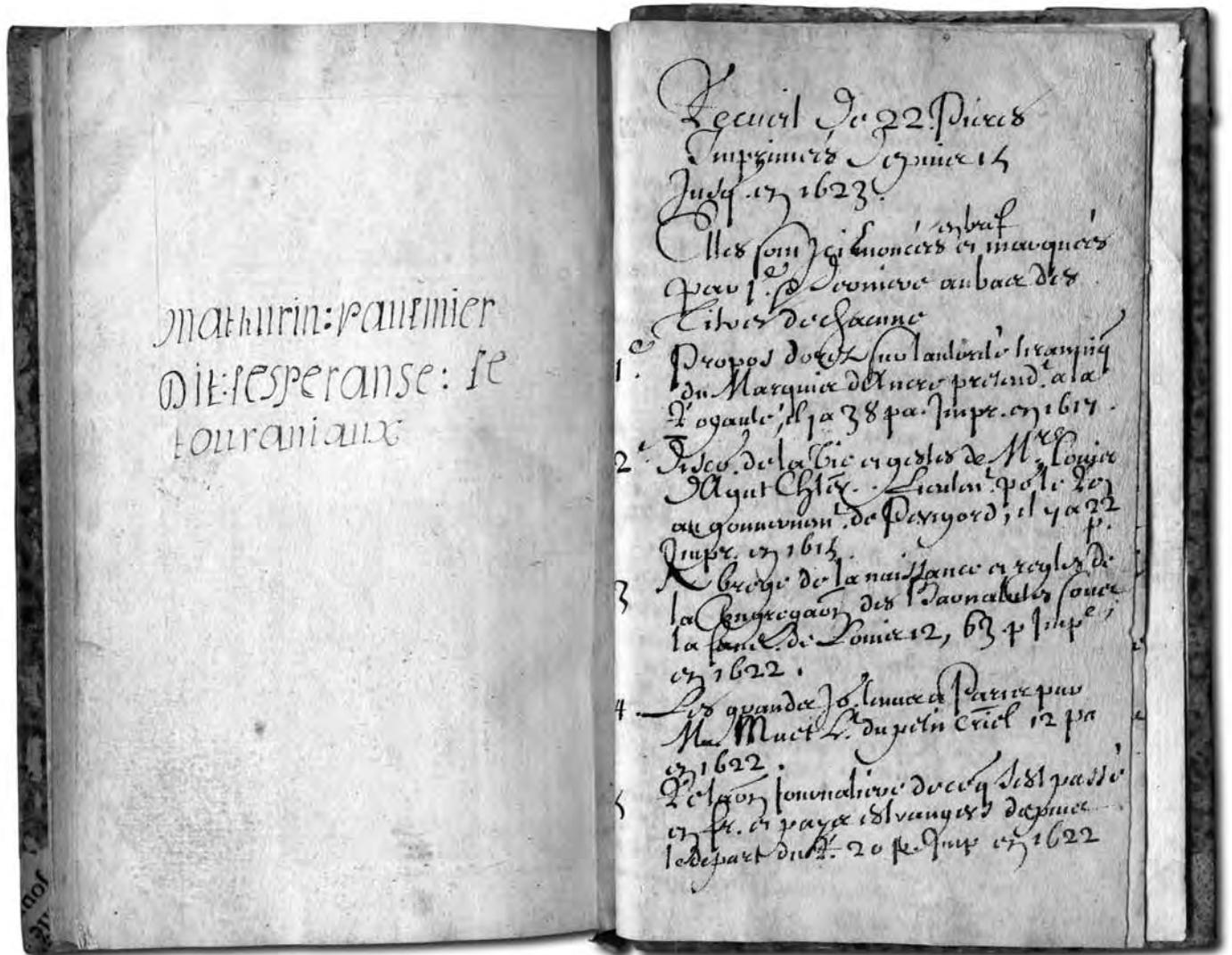
« Ce Jacques Artevelle était un homme "de moult clair engin" — d'une adresse manifeste — d'un esprit flexible et pénétrant. Il avait voyagé à la suite du comte de Valois, outre les monts et les mers ; il avait vu l'Italie et la Grèce, etc. [...] »

« Les corporations organisées en république, ayant chacune leurs rois d'armes et leur juridiction spéciale, le prirent comme chef dans la lutte qu'ils engagèrent contre le comte de Flandres, leur maître, vassal de la France. Il s'allia avec Édouard, roi d'Angleterre, dans cette lutte.

« Victorieux, il gouverna la Flandre pendant neuf années, il fut l'Étienne Marcel flamand et organisa les corporations d'une manière admirable et le bien-être et la richesse régnerent partout. Mais il eut contre lui de nombreux ennemis, stipendiés par les comtes qu'il avait détrônés. Calomnié, il fut assassiné [le 17 juillet 1345] par la foule trompée. Sa mort marque le recommencement des malheurs pour la Flandre.

« Jacques Artevelle n'est appelé communément que Maître Jacques et il fut très écouté, très respecté des artisans. Était-ce de lui que nos Compagnons parlaient jadis, ou de Jacques Molay ? [...] Pour ma part, je ne le pense pas, mais ce Jacques-là fut un Maître Jacques authentique. »

Il est effectivement très improbable que Jacques Artevelle possède un lien quelconque avec le Maître Jacques des compagnonnages français... Abel Boyer n'indiquera d'ailleurs que très brièvement le nom d'Artevelde dans son article sur « Maître Jacques » publié deux ans plus tard dans le n° 4 des *Muses du Tour de France* en 1925 (pp. 51-54).



Ex-libris manuscrit de Mathurin Paulmier dit *L'Espérance le Tourangeau*, maître maçon et Compagnon tailleur de pierre originaire de Tours qui a probablement effectué son tour de France vers 1650, à la fin d'un exemplaire au format de poche des *Regles des cinq ordres d'architecture de Vignolle* par Le Muet (Paris, chez Pierre Mariette, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de l'Espérance, édition de 1644).

Coll. Jean-Michel Mathonière.

Il s'agit du plus ancien ex-libris actuellement connu d'un Compagnon, tous corps de métiers confondus. Il offre la particularité supplémentaire d'indiquer les deux noms, celui de l'état civil et celui reçu en compagnonnage. Il illustre parfaitement, d'une part, le fait que les Compagnons tailleurs de pierre possédaient une culture professionnelle qui ne se limitait pas à la seule stéréotomie, et, d'autre part, l'importance qu'a pu avoir le traité sur les ordres d'architecture de Vignolle pour les Compagnons jusqu'au XIX^e siècle, ainsi qu'en témoigne en 1839 Agricole Perdiguiet dans son *Livre du Compagnonnage* :

« Aujourd'hui on nomme Vignolle presque tous les ouvrages qui traitent de l'architecture ou du trait. »